

Mieux diffuser l'économie numérique

à l'échelle du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

notamment en faveur
des villes petites
et moyennes

HAPPI* MONTANA
Accélérateur d'innovation et de développement
pour les massifs de montagne



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Sommaire

Chapitre 1 - Etat des lieux

1.1 Quelques données de cadrage : un secteur en croissance continue depuis 10 ans	6
1.2 Des espaces et des lieux connectés : stimuler l'innovation, la créativité et le croisement des acteurs	10
1.3 Une inclusion numérique pour tous	12
1.4 Les talents du numérique à attirer et à former	19
1.5 L'accompagnement des entreprises	25
Synthèse et perspectives	30

Chapitre 2 - Plan d'actions

Mettre en réseau et accompagner la montée en compétence des FabLabs	35
Mailler le Territoire de Tiers-lieux	36
Aller à la rencontre des usagers les plus éloignés du numérique pour les former à la prise en main des différents outils	37
Permettre aux personnes isolées des territoires ruraux de renouer des liens et d'accéder aux usages du numérique	38
Essaimer des ateliers et forums numériques à destination des publics jeunes et des parents	39
Réaliser une enquête auprès des entreprises pour une meilleure connaissance des métiers et des compétences	40
Aller à la rencontre des étudiants pour leur présenter les entreprises	41
Mettre en place une campagne de communication	42
Cartographier les formations du digital disponibles	43
Sensibiliser le public féminin aux opportunités de carrières numériques	44
Animer un groupe de travail, entre le monde professionnel et le monde académique	45
Déployer des événements de promotion pour la transformation	46
Déployer MassifX	47
Animer un groupe de travail entre le Pôle métropolitain et les référents informatiques des collectivités du territoire	49
Open Data	49

Annexe - Glossaire

Introduction

S'adapter ou mourir...

La transition numérique impacte toute la chaîne de valeur des entreprises, quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité : nouvelles formes de distribution/diffusion, nouveaux modes de management et de financement, hybridation de compétences (numérique et créatif), nouveaux produits, nouveaux usages, nouvelles manières de travailler et de consommer.

Dans un contexte de compétitivité accrue tant au niveau des entreprises que des emplois, la révolution du numérique, associée à la numérisation des procédés voire l'automatisation des tâches, peut-être synonyme de réduction des effectifs et de destruction d'emplois. Pour autant, la transformation numérique doit donc être vue comme une opportunité et non comme une menace pour irriguer tous les secteurs économiques et alimenter les emplois de demain. Elle nécessite de définir une vision stratégique claire et partagée par le plus grand nombre. Par ailleurs, pour être réussie, elle ne doit pas être réduite à des choix technologiques mais nécessite la prise en compte de l'humain.

C'est dans ce sens que la labélisation French Tech, le plan France Très Haut Débit ou encore le plan national pour un numérique inclusif ont été engagés dans une réelle volonté de tirer profit de la révolution numérique pour l'ensemble de la société française.

« La transformation numérique va permettre aux entreprises, aux administrations et aux individus de répondre aux enjeux du 21e siècle - enjeux à venir sur des modèles de sociétés, des modèles de concurrence, des modèles de mondialisation. (...) C'est aussi une nécessité dont la plupart des entreprises a enfin pris conscience mais pas tous les territoires (...) il y a un enjeu sur Clermont de prise de conscience de cette transformation numérique. »

Abicom



Les villes du Pôle Métropolitain face au numérique

L'économie numérique est un axe majeur du défi « Economie » du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne. L'espace métropolitain regorge de nombreux talents et savoir-faire en matière de numérique. Plusieurs initiatives existent pour favoriser le développement de l'écosystème, comme le label French Tech, qui permet de mettre en réseau des start-ups dans le domaine de la mobilité ou des outils d'accompagnement d'entreprises tels que le Bivouac ou encore l'Atrium de Vichy.

Pour autant, tous les EPCI et villes du Pôle Métropolitain vivent la transformation numérique à des niveaux d'assimilations différentes.

Clermont-Ferrand, ville intermédiaire à l'échelle européenne, doit encore optimiser son potentiel de création d'emplois numériques, accroître sa visibilité pour attirer et retenir les compétences adaptées aux besoins des entreprises et ainsi garantir la croissance et la compétitivité de son écosystème. Il s'agit également de faire valoir le rôle d'entraînement mais aussi d'interdépendance de la métropole clermontoise vis-à-vis de ses territoires voisins. S'inscrivant dans la candidature Happi Montana, le Pôle Métropolitain ambitionne de consolider l'écosystème numérique clermontois par une meilleure diffusion de l'économie numérique, notamment en faveur des villes petites et moyennes.

Par ailleurs, le Gouvernement, dans sa volonté d'accompagner la reconquête des centres villes a lancé le programme Action Coeur de Ville. Parmi les 222 villes bénéficiaires en France, quatre villes du territoire du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne bénéficient de ce Plan d'Action : Vichy, Thiers, Issoire et Riom. Dans ces territoires, l'économie numérique est souvent peu structurée et donc peu visible pour les écosystèmes de l'innovation et de l'entrepreneuriat régionaux. L'enjeu est donc de s'appuyer sur le numérique pour dynamiser les villes petites et moyennes et en faire les territoires d'innovation de demain.

Le Pôle Métropolitain joue un rôle d'intermédiaire, de catalyseur, en réunissant les acteurs privés, institutionnels et académiques pour favoriser la collaboration et créer les conditions d'une relation gagnant-gagnant. Cela passe par des temps de rencontres individuels mais surtout collectifs via des ateliers participatifs, des groupes de travail. Cette dynamique a permis la définition d'un plan d'actions autour de trois axes stratégiques : l'inclusion numérique, la formation et l'attraction des talents et l'accompagnement des entreprises.

Méthodologie

PHASE 1

JUIN À
SEPT
2018

Etat des lieux de l'écosystème
numérique et de ses besoins

Analyse statistique à partir du croisement des différentes bases de données (Diane +, Sirène, ...) :

Objectif : avoir une vision la plus réaliste possible de l'écosystème.

Analyse quantitative à partir d'une enquête régionale diffusée par les CCI auprès de leurs ressortissants sur la transformation numérique des entreprises.

Objectif : cerner les freins et les apports du numérique perçus par les entreprises, leurs projets, leurs attentes.

Analyse qualitative à partir d'entretiens individuels auprès des acteurs locaux du numérique (Cluster Digital League, incubateurs et accélérateur, FabLabs et espaces de co-working, EPCI, startups...).

Objectif : capter les grands opérateurs de la filière et obtenir leur vision sur l'avenir

Parangonnage :

Retour d'expériences de 10 villes européennes de taille intermédiaire sur leur transformation numérique (réseau Urbact TechTown) et Comparatif des écosystèmes de Limoges et de Saint-Etienne.

Objectif : tirer partie des expériences des villes de taille intermédiaire en matière de création d'emplois grâce à l'économie numérique

Atelier participatif du 11 septembre 2018 - Organisation d'un atelier avec une trentaine d'acteurs du numérique issus des sphères privée, publique et académiques

Objectif : identifier les besoins et préfigurer des leviers d'action pour une meilleure diffusion du numérique

PHASE 2

SEPT À
DEC
2018

Plan d'actions

Préfiguration d'un Plan d'Action (1ère mouture du plan d'action à produire lors du Comité consultatif du 9 octobre 2018).

Atelier participatif du 23 novembre 2018 : Organisation d'un second atelier les acteurs du numérique

Objectif : identifier le digital agenda du pôle et approfondir deux ou trois expérimentations à conduire sur le territoire pour 2019-2020

Opportunité de mettre en oeuvre des idées

Objectif : passer à l'action

Chapitre 1

Etat des lieux et enjeux de l'écosystème numérique : où en est-on ?

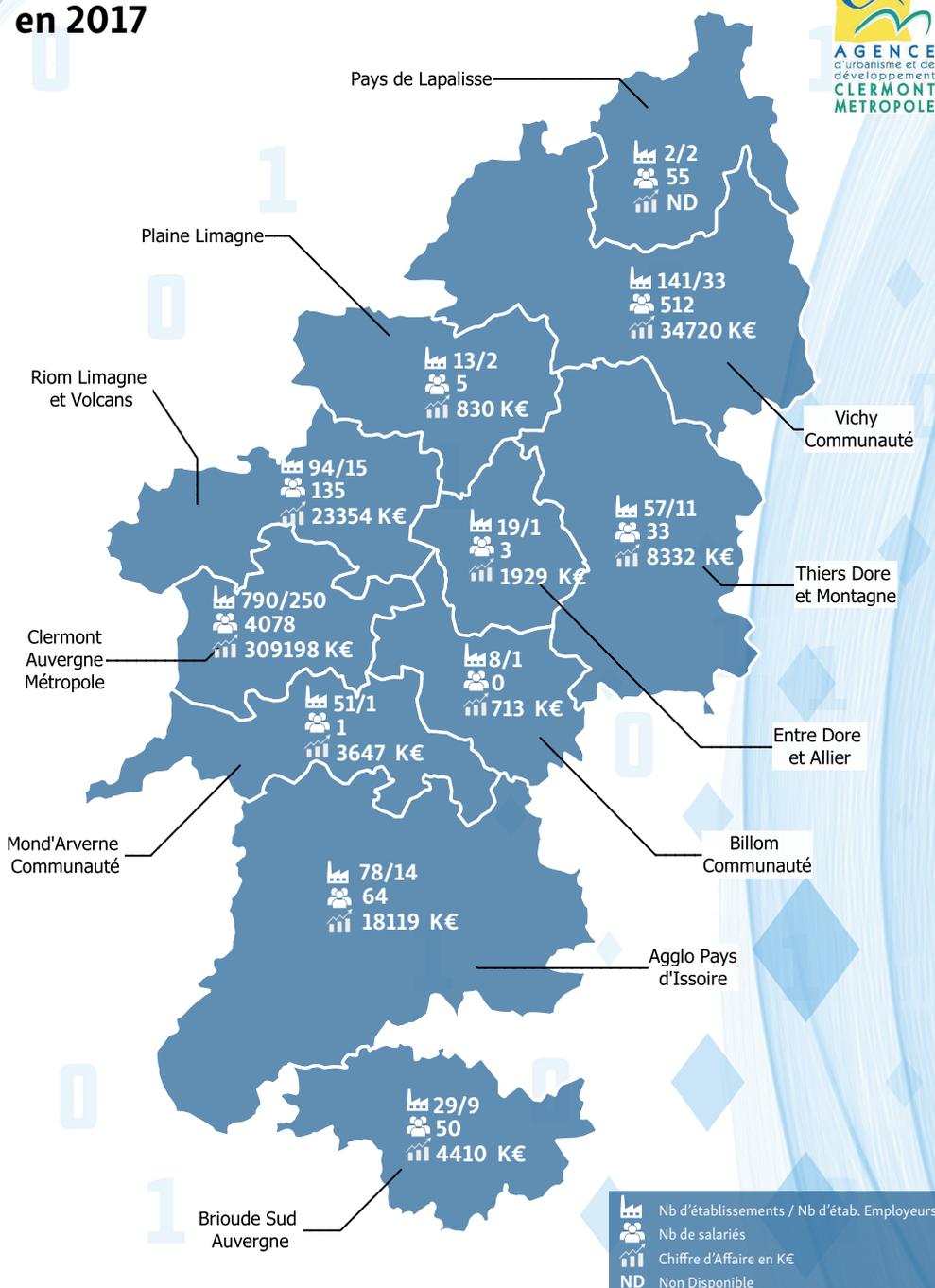
1.1 Quelques données de cadrage : un secteur en croissance continue depuis 10 ans

Encart méthodologique :

Dans ce document, le secteur numérique a été défini à partir des 24 codes APE de l'OCDE et repris dans la plupart des publications sur le numérique. Cette définition ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de la filière numérique. Les entreprises industrielles ressortant de code APE autres mais dans lesquelles le numérique est largement présent ne sont pas recensées. A l'inverse les codes retenus regroupent parfois des entreprises de commerces de détail ou de réparation dont l'activité est à la marge de l'écosystème numérique.

Concernant le nombre d'établissements et de salariés, les données sont issues de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale). Il s'agit ainsi des établissements employeurs. Là encore, les entreprises du numérique n'employant pas de salariés ne sont pas incluses.

Données Générales en valeur en 2017



Attention : Sur cette carte, concernant le nombre d'établissements, deux informations apparaissent :

- Le nombre total d'établissements du numérique (Source Diane). = y compris les non employeurs. Ce chiffre peut être surestimé car il prend en compte les micro-entreprises dont certaines peuvent être en sommeil mais toujours en activité.
- Le nombre d'établissements employeurs du numérique (Source ACOSS) : établissement ayant au moins un salarié.

Nb d'établissements / Nb d'étab. Employeurs
 Nb de salariés
 Chiffre d'Affaire en K€
 ND Non Disponible

En 2017, le Pôle Métropolitain compte 339 établissements employeurs du secteur du numérique représentant près de 5 000 salariés (4936 salariés) : soit 7% des établissements et effectifs numériques d'Auvergne Rhône Alpes.

La métropole clermontoise concentre les ¾ des établissements et plus de 80% des salariés. Hors métropole, Vichy Communauté est le deuxième « pôle numérique » du territoire avec 37% des établissements et 60% des salariés. Le secteur numérique est représenté sur l'ensemble des EPCI.

Depuis 2007, le secteur numérique est en constante progression : +73 établissements et + 513 salariés. Cette croissance est plus forte que pour l'ensemble de l'emploi salarié du territoire (+11% contre + 3%).

Le poids économique du numérique peut être estimé à plus de 400 Millions d'euros en 2018 (soit environ 4% du chiffre d'affaires « numérique » régional).

COMMERCE DE DETAIL/DE GROS TIC

4651Z Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels

4652Z Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication

4666Z Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau

4741Z Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé

4742Z Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé

9511Z Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

EDITION DE LOGICIEL/INTERNET

5821Z Édition de jeux électroniques

5829A Édition de logiciels système et de réseau

5829B Edition de logiciels outils de développement et de langages

5829C Edition de logiciels applicatifs

6312Z Portails internet

TELECOMMUNICATIONS

6110Z Télécommunications filaires

6120Z Télécommunications sans fil

6130Z Télécommunications par satellite

6190Z Autres activités de télécommunication

9512Z Réparation d'équipements de communication

INFOGERANCE

6201Z Programmation informatique

6202A Conseil en systèmes et logiciels informatiques

6202B Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques

6203Z Gestion d'installations informatiques

6209Z Autres activités informatiques

6311Z Traitement de données, hébergement et activités connexes

CONSEIL/INGENIERIE/FORMATION

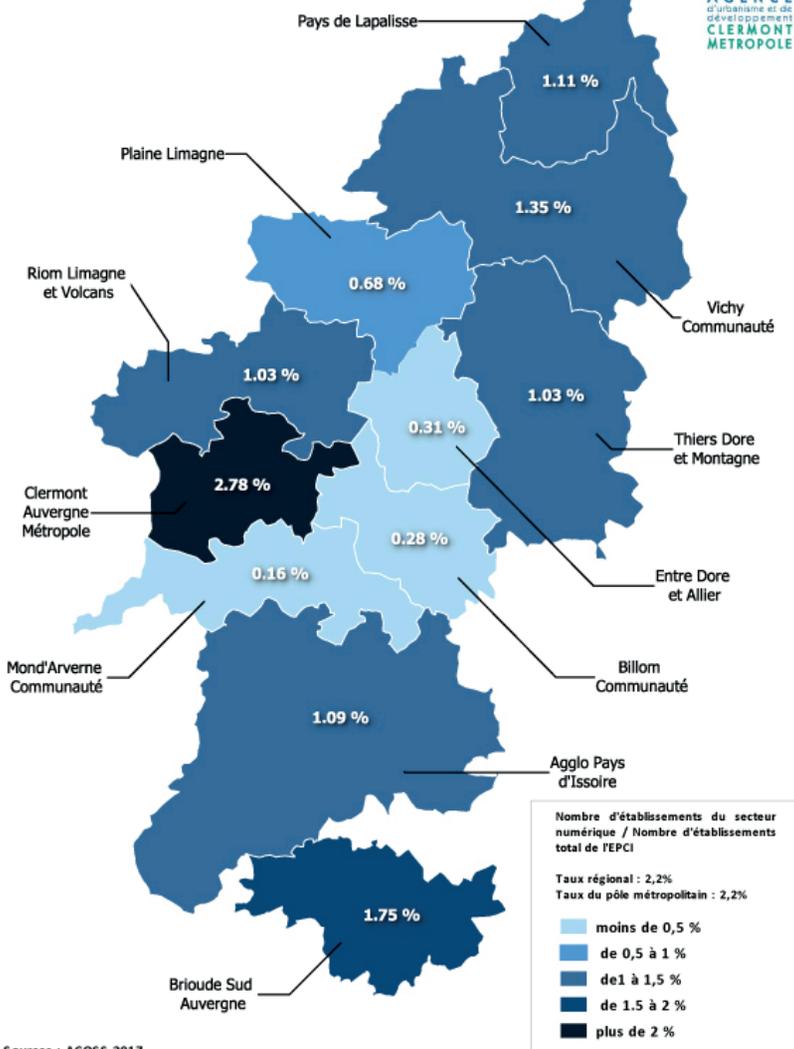
6202A Conseil en systèmes et logiciels informatiques

FABRICATION TIC

2620Z Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques

2630Z Fabrication d'équipements de communication

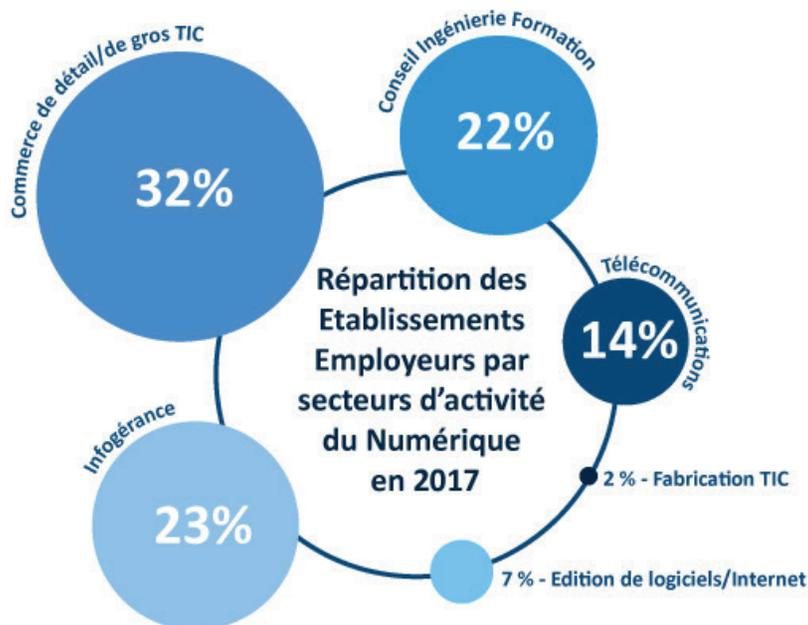
Part des établissements du secteur numérique en 2017



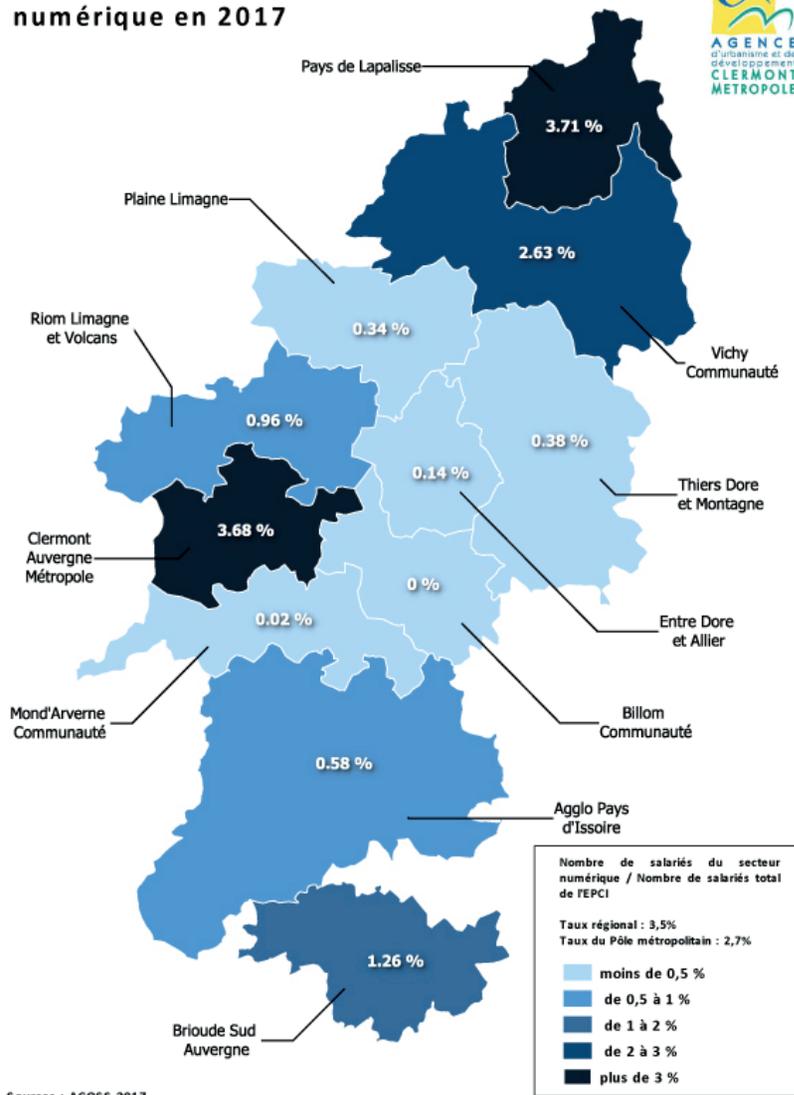
Sources : ACOSS 2017

Les établissements numériques représentent 2,2% de l'ensemble des établissements du Pôle Métropolitain (taux similaire au taux régional).

A l'échelle des EPCI, nous retrouvons cette concentration sur la Métropole clermontoise (2,78%). Les autres territoires ne montrent pas de surreprésentation des établissements du numérique.



Part des salariés du secteur numérique en 2017



Sources : ACOSS 2017

La « surreprésentation » des salariés du numérique se retrouve sur deux territoires : la Métropole et le Pays de Lapalisse.

Elles comptent respectivement plus de 3,6 et 3,7% de salariés du numérique parmi l'ensemble des effectifs salariés. Ces taux sont supérieurs au taux du Pôle Métropolitain (2,7%) et régional (3,5%). Vichy Communauté reste à un niveau similaire à celui du Pôle.

Plus du tiers des effectifs salariés du numérique sont présents dans le secteur du conseil/ingénierie/formation et dans les télécommunications.

Cela s'explique notamment par une présence importante d'Entreprises en Service Numérique (ESN) à Clermont-Ferrand comme Sopra Stéria Group, IBM, CGI France, Accenture ou encore Atos.

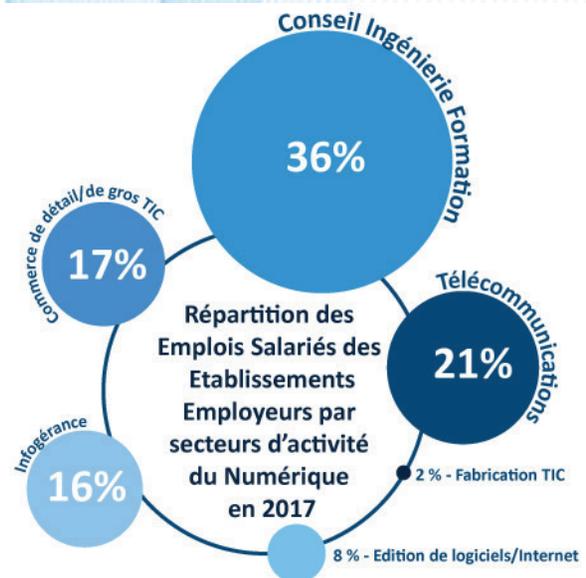
Elles répondent aux besoins d'externalisation de certains services ou projets informatiques des grands comptes. Elles représentent plus de 1000 salariés sur la Métropole.

Cette sous-traitance, secteur porteur car créateur d'emplois, pourrait être amené à se développer encore (poursuite des externalisations des fonctions supports et de l'ingénierie des grands groupes).

Ces quelques données de cadrage montrent un dynamisme certain du secteur numérique sur le Pôle Métropolitain.

Toutefois, il est important d'élargir le spectre du secteur numérique à l'ensemble des entreprises, des usagers qui sont impactés, de près ou de loin, par la transformation digitale des activités (process de production, commercialisation, organisation du travail, usages...) afin que l'ensemble des citoyens du Pôle Métropolitain puissent avoir un accès facilité.

Il s'agit ainsi de mieux appréhender les enjeux en matière d'inclusion numérique, de formation (attirer et retenir les talents) et d'accompagnement des entreprises à l'échelle du Pôle Métropolitain.



ENJEU

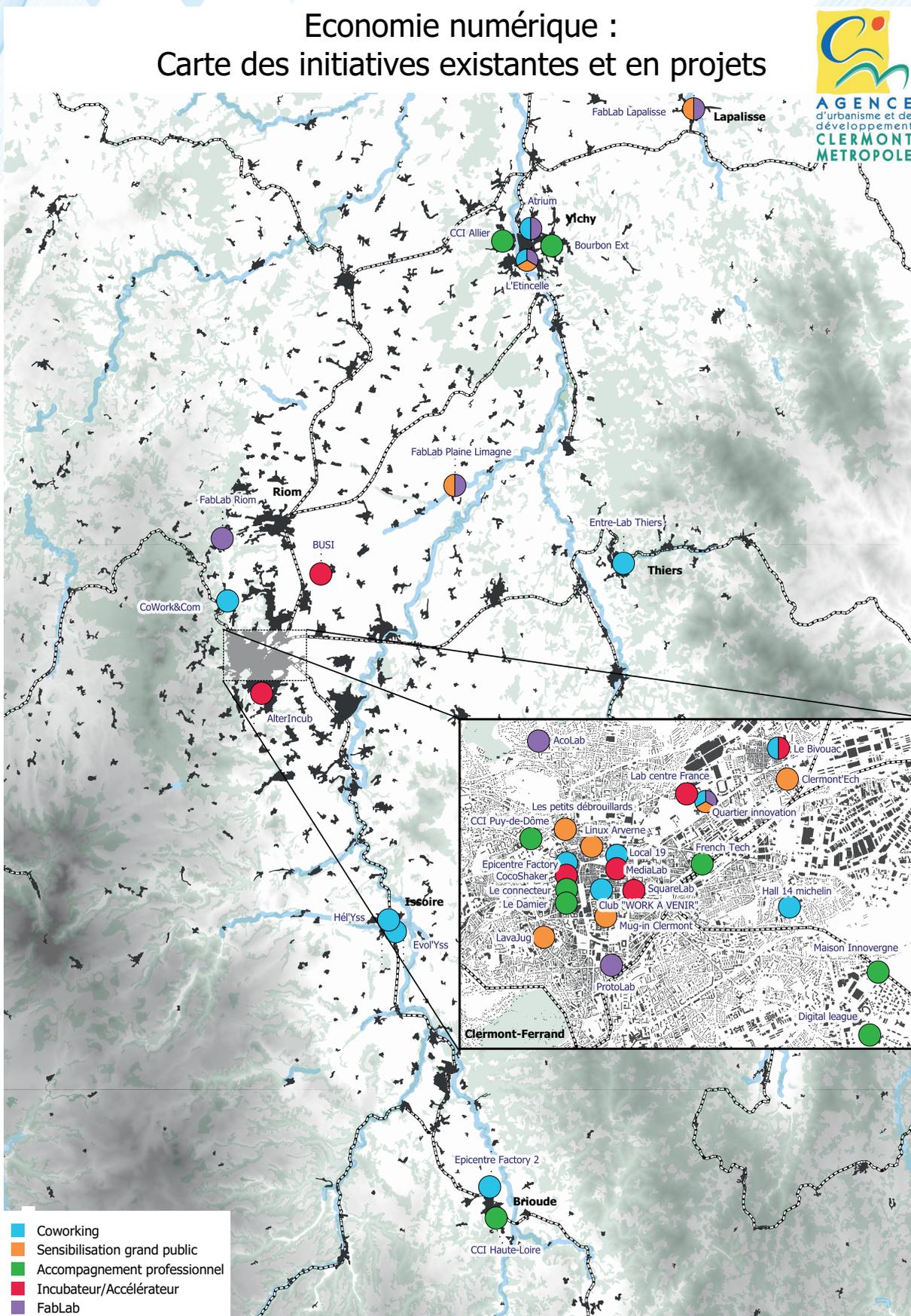
FAIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN UN TERRITOIRE OÙ L'ON VIT

LE NUMÉRIQUE AU QUOTIDIEN POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

(DES PLUS JEUNES AUX SENIORS, DES TALENTS AUX ENTREPRISES, DES STARTUPS AUX ENTREPRISES DES SECTEURS ÉCONOMIQUES TRADITIONNELS.)

1.2 Des espaces et des lieux connectés : stimuler l'innovation, la créativité et le croisement des acteurs

Le Pôle Métropolitain recense nombre de lieux connectés : fab lab, espace de coworking,...



Ces lieux peuvent être dédiés à l'accueil de tout public pour une sensibilisation/vulgarisation des usages numériques.

Ce sont, la plupart du temps, à l'initiative d'associations (Linux Arverne, les Petits Débrouillards, Clermont Tech...).

D'autres lieux peuvent mixer espaces de coworking, fab lab... comme l'Atrium à Vichy ou à Lapalisse. Toutefois ces espaces, nombreux et plutôt bien répartis sur l'ensemble du territoire, ont des moyens hétérogènes en matière d'animation.

Par ailleurs, ils ne travaillent pas ensemble et ne sont pas en réseau ce qui peut rendre leurs actions moins visibles.

Certains espaces, récemment ouverts ou en projet, cherchent leurs positionnements : dédié aux entreprises, tout public, pour de la sensibilisation ou de la médiation...

ENJEUX

- ◆ FAVORISER UN APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS
- ◆ ENCOURAGER LES INTERACTIONS LOCALES
- ◆ FACILITER LA FERTILISATION CROISÉE

TURING²²

Le 4 février 2019 a été inauguré le nouvel espace de travail baptisé Turing 22 situé à Clermont-Ferrand. L'originalité de ce nouvel espace tient à sa souplesse : « il n'y a pas de bail, ni d'engagement : les gens peuvent venir et repartir le mois suivant. Ils peuvent aussi faire évoluer leurs bureaux si l'entreprise grossit » - Tristan Colombet, gestionnaire du lieu et où il va installer sa startup Domraider.

Turing 22 c'est : 10 salles de réunion, 150 places de cowork, 6 open spaces, 4 500 m² d'espace de travail, 80 bureaux privés de une à vingt places. En termes de services disponibles : accueil réception, wifi haut débit gratuit, Phone Box individuelles, boissons, ainsi que des services additionnels (salle de sport, domiciliation, téléphone privé, boîte aux lettres, conciergerie...)

Turing 22 c'est aussi : la possibilité de réserver des salles de réunion, l'auditorium ou autres pour des événements de type conférences, cocktails dînatoires, soirées...

1.3 Une inclusion numérique pour tous

A - Qu'entend-on par inclusion numérique ?

Selon les Cahiers de l'inclusion numérique (*), « l'e-inclusion » (l'inclusion numérique) est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique».

Avec le développement du numérique, nous assistons à une fracture numérique générationnelle et territoriale.

Il existe encore des publics éloignés des outils et usages numériques pour différents motifs : économiques, sociologiques, psychologiques, professionnelles ou liés au lieu de résidence, à l'âge ou encore au genre.

D'après la Mission Société Numérique, 13 millions de personnes sont éloignées du numérique et 5 millions d'entre eux vivent une double exclusion, numérique et sociale.

Il existe deux types de fracture numérique, une première fracture au niveau de l'équipement et une seconde fracture qui concerne les usages. Il ne s'agit donc pas seulement d'équiper ces publics, mais également de les accompagner et de les former aux nombreux usages des outils numériques.

L'inclusion numérique relève généralement de la compétence des Conseils Départementaux. Selon Jean-Jacques Lasserre, représentant à l'Assemblée des départements de France, « A l'heure où nous, Départements, portons un projet ambitieux de plusieurs centaines de millions d'euros visant à raccorder 100% des foyers du territoire au Très Haut Débit, cet investissement n'aura de sens que s'il sert de support au développement des territoires et à l'inclusion des personnes ». Cette déclaration fait foi non seulement d'une obligation d'inclusion numérique de publics dits fragiles de la part des départements, mais également d'une envie de ces derniers.

Les objectifs de l'inclusion numérique sont multiples et généralement interdépendants : réinsertion professionnelle, réinsertion sociale, réinsertion académique.

Trois niveaux de besoins sont identifiés :

- ◆ L'urgence numérique : « faire à la place de »
- ◆ L'inclusion numérique : mise en autonomie progressive
 - ◆ La montée en compétence

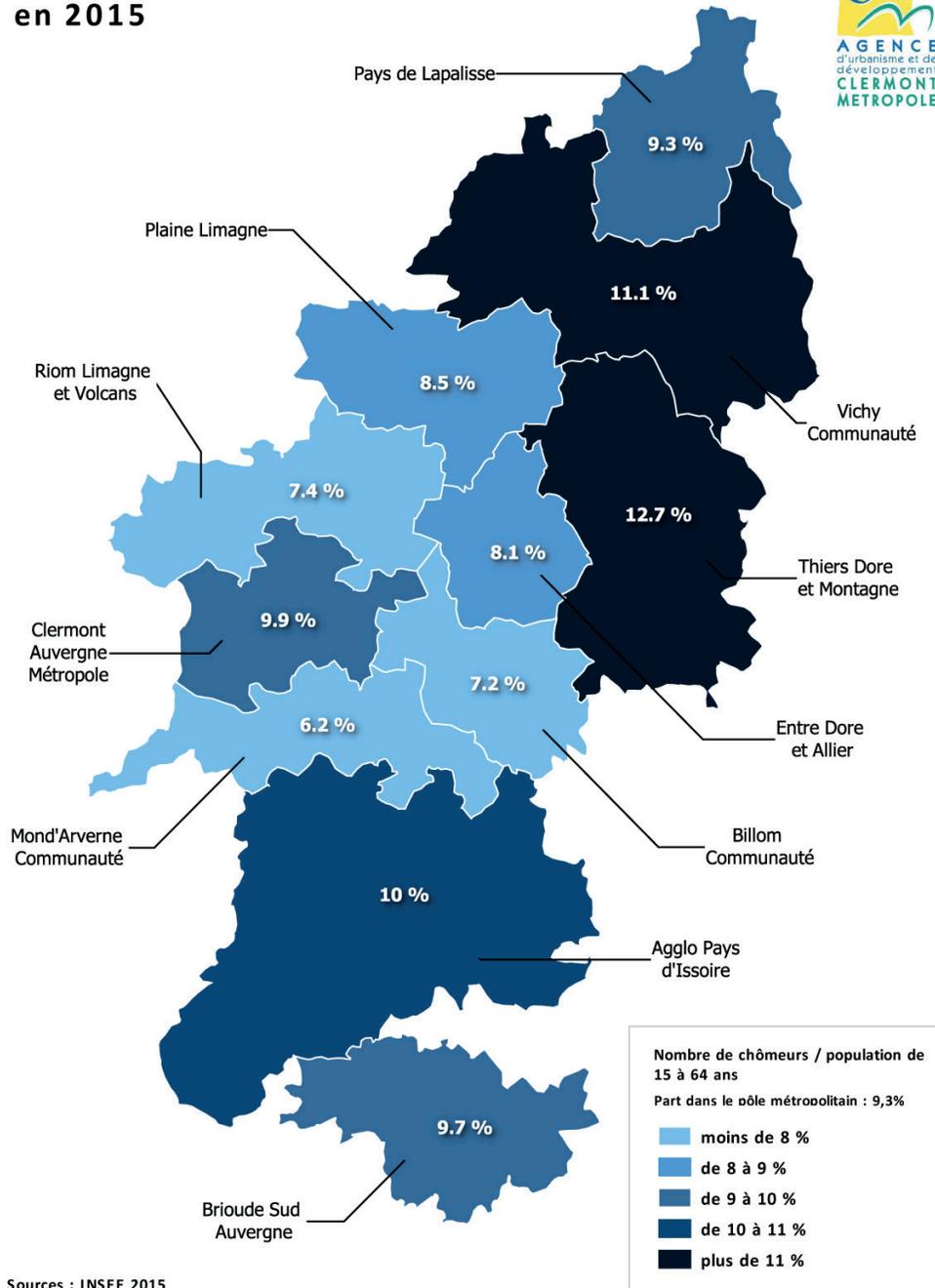
* - Les Cahiers de l'inclusion numérique est un média lancé par Emmaus Connect pour inspirer et outiller les acteurs du numérique

B - Les publics prioritaires

D'après les Cahiers de l'inclusion numérique, 40% de la population nationale n'est pas complètement autonome dans ses usages numériques. De ces 40%, 7% sont exclus totalement et n'ont donc aucun accès ni compétences. 19% ont très peu de compétences et 19% sont considérés comme « avancés », possèdent des équipements et compétences de base, mais ne les mobilisent pas.

◆ **Les chômeurs et les sans diplômes**

Part des chômeurs en 2015

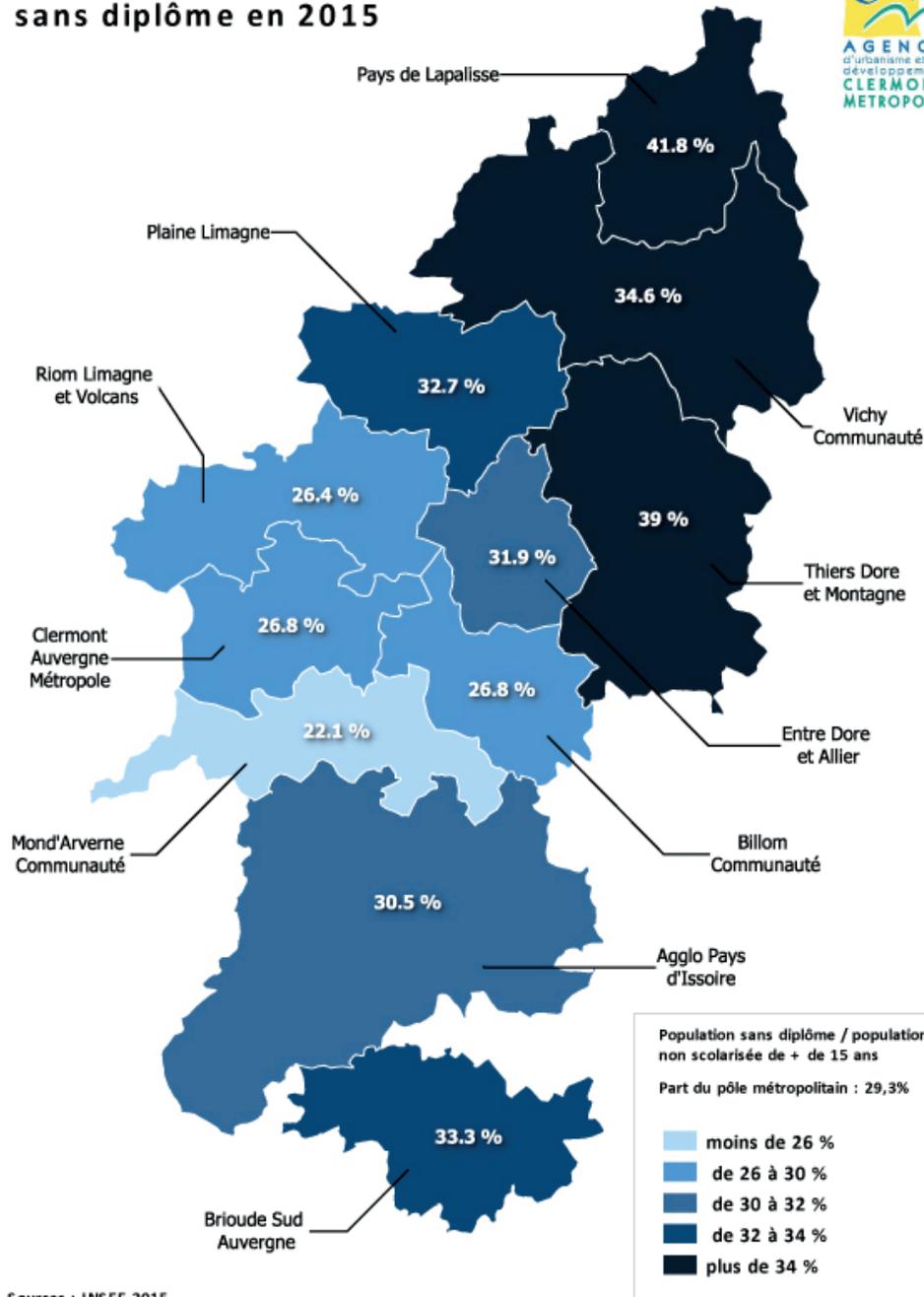


Sources : INSEE 2015

Parmi les publics cibles en matière d'inclusion numérique, les chômeurs et les sans diplômes sont prioritaires. Les formations ayant le label « Grande école du numérique » proposent des accompagnements pour une reconversion, réinsertion dans le monde professionnel via le secteur numérique en recherche constante de main d'oeuvre.

Ces formations n'imposent pas de critères de sélection comme un niveau d'étude... Ces formations sont donc proposées aux sans diplômes, aux personnes en décrochage scolaire, mais également aux personnes en reconversion professionnelle.

Part de la population sans diplôme en 2015



Sources : INSEE 2015

Sur le Pôle Métropolitain, ce sont plus de 140 000 personnes qui n'ont pas de diplôme (soit près de 30% de la population de plus de 15 ans non scolarisée).

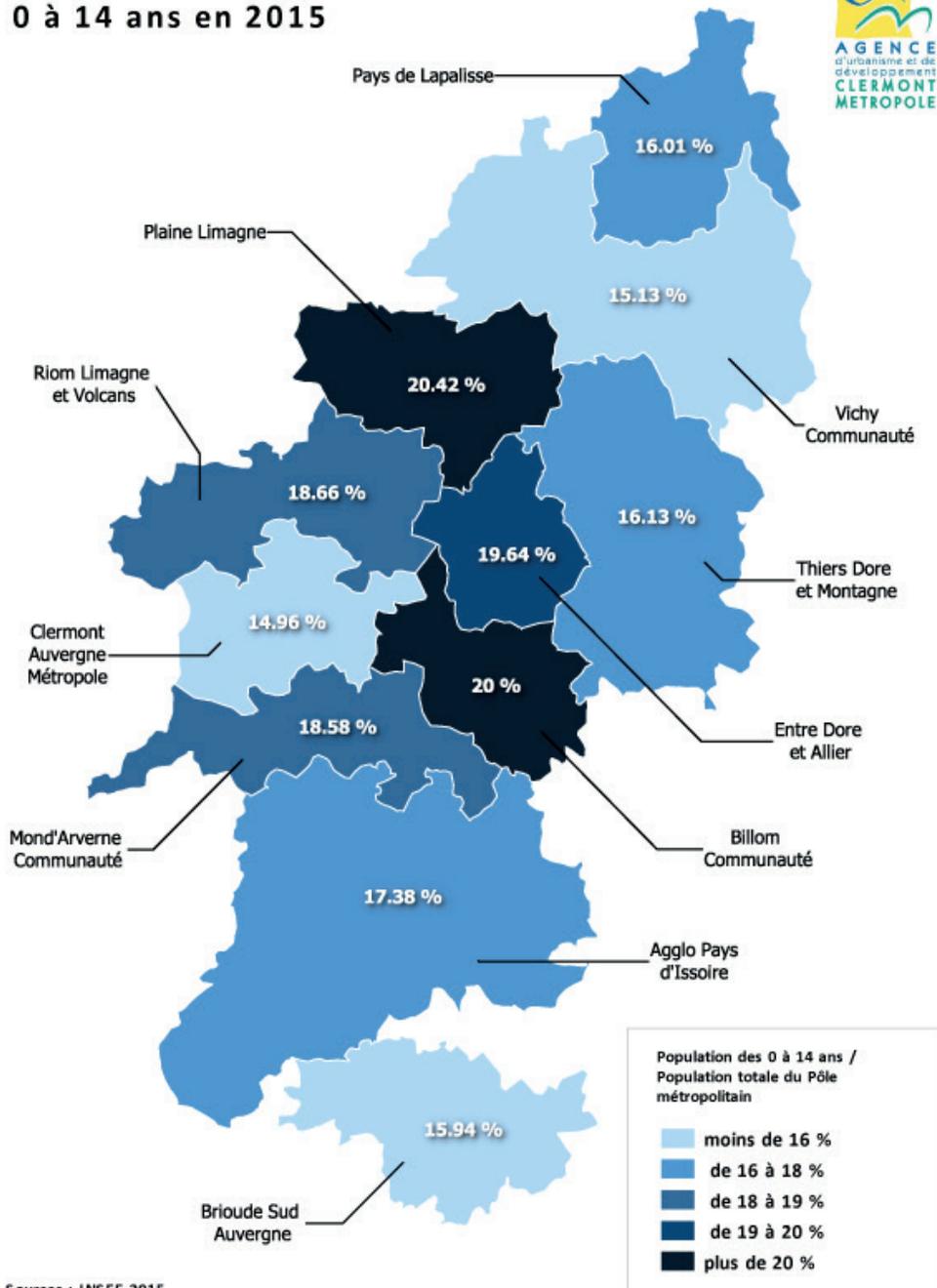
Les territoires les plus marqués sont les communautés de communes du Pays de Lapalisse et Thiers Dore et Montagne.

Par ailleurs, plus de 31 000 chômeurs sont recensés sur le Pôle Métropolitain soit 9,6% de la population en âge de travailler. Ils sont surreprésentés à Thiers Dore et Montagne (12,7%), Vichy Communauté (11,1%) et Agglo Pays d'Issoire (10%).

◆ *Les digital natives et les seniors*

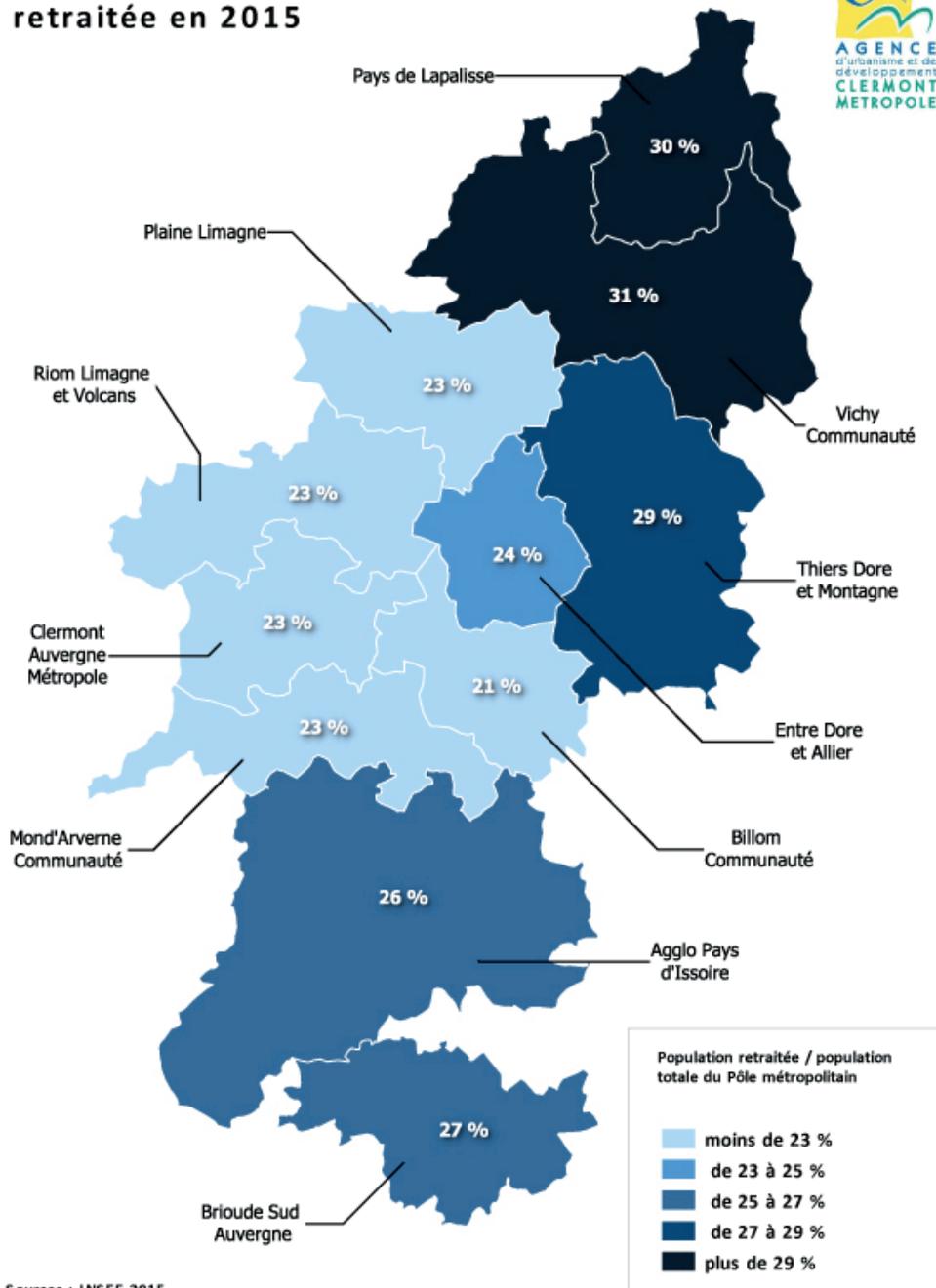
Concernant les jeunes, il ne s'agit pas uniquement de les orienter vers ce secteur, mais surtout de les initier aux outils et aux usages du numérique. On parle de littératie numérique. Pour l'OCDE, la digital literacy est « l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités. ». Elle va plus loin que la simple formation aux outils numérique reçu par chaque enfant durant sa scolarité. Il s'agit de donner les moyens au public jeune de pouvoir utiliser les outils du numérique, non plus seulement de façon ludique, mais aussi de façon professionnelle. Il s'agit là d'éviter l'exclusion numérique des 12 millions de scolarisés en France.

Part de la population de 0 à 14 ans en 2015



La population des moins de 15 ans représente plus de 16% (près de 108 000 jeunes) de la population du Pôle Métropolitain. Il s'agit d'aller à leur rencontre, ainsi qu'à celle de leurs parents, pour faire connaître les métiers du numérique, les sensibiliser, leur donner envie d'aller plus loin dans les apprentissages numériques.

Part de la population retraitée en 2015



Sources : INSEE 2015

Concernant les seniors, plus d'un quart des plus de 60 ans sont en situation d'exclusion numérique. L'exclusion géographique, de par les caractéristiques du territoire, favorise cette exclusion numérique. En effet, les seniors n'ont pas facilement accès aux outils de médiation numérique.

C- Les initiatives nationales en matière d'inclusion numérique

Le Gouvernement a annoncé, en septembre 2018, le Plan national pour un numérique inclusif. Cette stratégie repose sur 5 enjeux :

1. Détecter les publics
2. Les accompagner dans les démarches
3. Les orienter pour les rendre autonomes
4. Consolider les acteurs qui forment au numérique
5. Outiller et soutenir les dispositifs d'inclusion numérique

Le programme d'actions prévoit ainsi des expérimentations qui peuvent intéresser les territoires du Pôle Métropolitain. Peuvent être citées par exemple :

◆ L'outil France Connect Aidants qui permet l'accès à une connexion sécurisée pour les tiers réalisant des démarches administratives en ligne pour le compte d'autrui. Ce professionnel aidant sera habilité préalablement pour faire ces démarches (tiers de confiance).

◆ Le pass numérique #APTIC qui consiste à proposer des chèques numériques. Ceux-ci sont destinés aux publics exclus du numérique et souhaitant recourir à une formation de quelques heures dans des lieux de médiation numérique. Le chéquier contient 5 ou 10 chèques de 10€.

◆ Les Hubs 'France Connectée' : il s'agit de structurer, sur les territoires, une dizaine de hubs regroupant les acteurs de la médiation numérique. Ils seront le relais des acteurs de terrains pour déployer les outils du plan national. Le premier pas de cette structuration a été la création de la MedNum.



France
Connect

#APTIC



Pour mener à bien ce programme, le Gouvernement s'appuie sur l'Agence du numérique (*). Elle est chargée de l'impulsion, de l'animation et de l'accompagnement des projets et des initiatives numériques développés dans les territoires par les collectivités publiques, les réseaux d'entreprises, les associations et les particuliers. Elle comprend trois Pôles responsables que sont : la Mission Très Haut Débit, la Mission French Tech et la Mission Société Numérique.

Par ailleurs, de nombreuses associations se sont, également, saisies de ces questions. Emmaüs Connect, depuis 2013, agit pour que le numérique profite aux personnes en insertion et leurs accompagnants grâce à des ressources pédagogiques, des ateliers... La fondation des Petits Frères des Pauvres a financé une étude, rendue fin septembre 2018, sur l'exclusion numérique des personnes âgées. Elle fait état de 13 recommandations sur l'accessibilité des équipements numériques, une utilisation plus aisée des outils, des démarches en ligne plus « humaines ».

Ces actions ont un large écho sur les territoires et le Pôle Métropolitain doit faciliter le déploiement des initiatives locales.

*- L'Agence du numérique est un service à compétence nationale dépendant du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, créée par Décret n° 2015-113 du 3 février 2015.

D - Quelques initiatives locales en matière d'inclusion numérique

Le Pôle Métropolitain compte un certain nombre d'initiatives et d'expérimentations qu'il s'agit aujourd'hui d'accompagner ou déployer sur l'ensemble du territoire. Plusieurs initiatives réussies sont recensées.

◆ La MedNum 63 rassemble plusieurs structures intervenant dans le domaine de la médiation numérique (le CRI Auvergne, le CIDFF, CEMEA, Chom'Actifs...). Elle permet aux acteurs qui la composent d'être plus lisibles, plus visibles et avoir plus de poids sur le territoire. Elle peut être le support au déploiement des actions du Pôle en matière d'inclusion numérique.

◆ L'association les Petits Débrouillards AURA est également très présente sur le territoire via l'organisation et l'animation de nombreux ateliers pour le jeune public (par exemple des ateliers de création de livres interactifs à la médiathèque Entre Dore et Allier...). L'association a également obtenu en novembre 2018 la labellisation FabLab Solidaire porté par la fondation Orange (programme international pour rendre accessible le numérique aux jeunes de 12 à 25 ans en rupture avec les méthodes d'enseignements classiques). Des permanences du Débrouillo'Lab sont ainsi organisés tous les jeudis de 16h à 20h à Clermont-Ferrand.

◆ Par ailleurs, le 8 juin 2018, le Lycée Lafayette à Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'association Fréquence Ecoles a organisé le forum « Super Demain, une journée pour explorer les mondes numériques ». Il s'agissait de « donner à chacun les outils pour comprendre et agir dans une société connectée, pour que le numérique ne soit plus un obstacle mais un outil au service d'un avenir professionnel ». Une place a également été donnée aux parents lors d'un goûter numérique ouvert à tous. L'objectif était de faire découvrir les métiers du digital aux jeunes mais également de les faire découvrir à ceux qui accompagnent les jeunes dans l'acquisition de ces nouvelles compétences (enseignants, éducateurs, ...).

◆ Action « Bien chez moi en 1 clic » : dans le cadre de son schéma gérontologique 2017-2012, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme souhaite développer les services numériques à destination des personnes âgées. L'action « Bien chez moi en 1 clic » a ainsi pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées grâce aux outils numériques. La société Famiclic a déployé depuis 2017 un véhicule connecté et itinérant. Le bus s'installe une journée dans une commune et propose une sensibilisation aux usages numériques, un accompagnement individualisé (accès internet, matériel et compétence...), des ateliers découvertes (manipulation de tablettes, création d'adresse mail...), des conseils pour l'achat de matériel...

Le Pôle Métropolitain compte de nombreux tiers lieux et fablabs qui pourraient accueillir les acteurs de l'inclusion numérique mais il est nécessaire également d'ouvrir l'accès au numérique dans des lieux moins « marqués » numériques comme les médiathèques, les centres de loisirs, les maisons des associations...



ENJEUX

- ◆ *DEPLOYER LES INITIATIVES DÉJÀ EXISTANTES SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DU PÔLE MÉTROPOLITAIN*
- ◆ *FACILITER LES USAGES NUMÉRIQUES DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS*

1.4 Les talents du numérique à attirer et à former

Le deuxième axe de réflexion concerne la pénurie des « talents » du numérique qui handicape tant les entreprises que le territoire. Ce constat repose sur deux problématiques :

- ◆ Une offre de formation pas toujours adaptée aux besoins des entreprises.
- ◆ Des difficultés de recrutement (peu de candidats, de nombreuses offres)

La problématique du recrutement dans la filière numérique est largement connue et très présente à l'échelle nationale et régionale. D'après le cluster Digital League, sur 900 emplois numériques disponibles dans le Puy-de-Dôme, l'Allier et la Haute-Loire, il n'y aurait que 300 emplois pourvus.

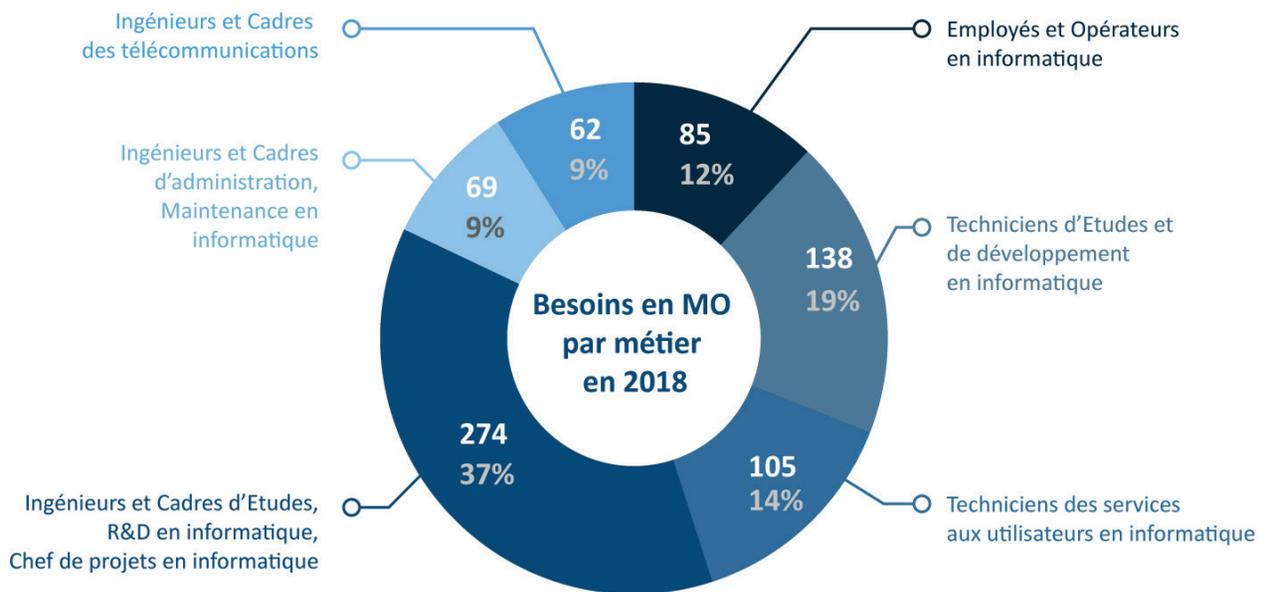
Ce constat s'explique par un manque de visibilité des opportunités de carrière et du cadre de vie qu'offre le territoire et un manque de formation des professionnels locaux vis-à-vis des évolutions de leur métier/compétences vers le numérique.

De plus, toujours d'après l'enquête réalisée par l'observatoire régional du numérique, 6 entreprises numériques sur 10 éprouvent comme première difficulté en termes de recrutement pour le développement de leur activité : recruter les bons profils (loin devant les problématiques de charges (36%) ou de conjoncture économique fragile (35%)).

Cette problématique du recrutement est présente sur la métropole clermontoise et exacerbée dans les villes petites et moyennes du Pôle Métropolitain (concurrence potentielle entre la Métropole et les autres villes du Pôle Métropolitain mais également entre ces villes).

Selon les chiffres de Pôle Emploi, issus de l'exploitation des besoins en main d'oeuvre, 733 projets de recrutements dans des métiers du numérique étaient recensés en 2018 sur les bassins d'emplois de Clermont, Issoire, Riom/St-Eloy, Vichy/Cusset, Thiers et Brioude. Il s'agit de besoins pour les métiers de :

- ◆ Employés et opérateurs informatiques
- ◆ Techniciens d'études et de développement informatiques



A - L'offre de formation

Le Ministère de l'Education Nationale a mis en place un label national : Campus des métiers et des Qualifications .

Ce label, d'une durée de 4 ans renouvelable, doit être construit autour de filières créatrices d'emplois. Ces campus sont structurés autour d'un « secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises » (Source: <http://www.education.gouv.fr/>).

L'Auvergne compte 5 Campus des métiers et des qualifications dont le E-campus dédié au numérique (les autres concernent l'aéronautique, le thermalisme, le design et l'agroalimentaire). Le rectorat anime ce dispositif afin de faire rayonner les formations numériques sur le territoire grâce à la mise en réseau des partenaires de la formation. Le recensement de l'ensemble des formations numériques y est, en partie, réalisé.

Par ailleurs, en 2017, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes a créé le campus numérique dont le siège se situera à Charbonnières-les-Bains à partir de 2020. Le campus numérique régional regroupe 17 formations, des pôles de compétitivité/clusters... L'objectif de ce lieu est de favoriser les échanges entre monde académique, étudiants et entreprises. Par ailleurs, un campus hors les murs a, également, été développé autour de 34 formations labellisées «Campus Numérique Régional», réparties sur le territoire régional dont 5 sur le Pôle Métropolitain : 1 à Vichy et 4 à Clermont (cf Carte ci-après).

Le Pôle Métropolitain recense, en 2018, 62 formations initiales et/ou continues dispensées par 33 organismes différents. Ces formations vont du bac pro au master. Face aux difficultés de recrutement, de nouveaux acteurs se positionnent. A Clermont, par exemple, l'entreprise CGI (Entreprise de Service Numérique) a développé sa propre école de développeurs pour faire face à ses besoins en recrutement. De nombreux prestataires privés proposent également des formations (E63, Human Booster...).

Toutefois, cette offre paraît importante mais les entreprises restent réservées quant à la qualité de certaines formations. Les chefs d'entreprise du numérique déplorent une inadéquation entre leurs besoins et les formations existantes (initiale et continue). Les projets sur lesquels ils sont amenés à travailler demandent des compétences de plus en plus spécifiques et parfois très différentes d'un projet à l'autre. Les formations deviennent très vite obsolètes et il est difficile pour les organismes de formation d'adapter les modules. Pour les entreprises des secteurs traditionnels, les dirigeants ne connaissent pas (et ne peuvent donc pas anticiper) les compétences nécessaires pour aller vers la digitalisation de leurs activités. Un lien plus étroit entre organismes de formations, entreprises, structures d'accompagnement semble nécessaire.

ENJEUX

◆ RETENIR LES COMPÉTENCES

L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE DOIT FAIRE VALOIR SES ATOUTS SUR SON PROPRE TERRITOIRE AFIN DE CONVAINCRE LES TALENTS DE RESTER ET AINSI BÉNÉFICIER DE LEURS COMPÉTENCES. UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ÉCOSYSTÈME PERMETTRA AUX ÉTUDIANTS, SALARIÉS, PORTEURS DE PROJETS... D'ENVISAGER UN PARCOURS PROFESSIONNEL.

◆ ATTIRER LES TALENTS

IL S'AGIT DE PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ET LE TERRITOIRE À L'EXTERNE POUR CAPTER DES TALENTS ET LES ANCRER DANS NOS VILLES. L'ENSEMBLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DOIT ÊTRE VISIBLE ET ÊTRE RECONNU POUR SON TISSU ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE DYNAMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS ET VECTEUR DE CARRIÈRES PROFESSIONNELLES RICHES.

■ **Formation continue** // ■ **Formation initiale** // ■ **Formation labellisées**

- 1- Cité scolaire Albert Londres :
 - BTS Services Informatiques aux organisations
 - BTS Services Informatiques aux organisations
- 2- Web Project:
 - Webmaster Degree
- 3- Académie du PLM :
 - Manager de Systèmes d'Information et d'Infrastructure
- 4- IUT d'Allier :
 - DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
 - DUT Information - Communication
 - Licence professionnelle Techniques du Son et de l'Image
- 5- AFORMAC :
 - Titre Professionnel Développeur Web
- 6- Lycée Jean Zay :
 - BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques
- 7- Lycée Camille Claudel :
 - Bac pro Systèmes numériques
- 8- ADELFA :
 - Administrateur réseau
- 9- Ecole supérieure d'informatique SUPINFO :
 - Expert en Informatique et systèmes d'information
- 10- CEMEA :
 - Médiateur-trice des usages numériques
- 11- BusiCorp :
 - La voie du Hacker - Spécialiste en cybersécurité et Hacking éthique
- 12- Lycée Sidoine Apollinaire :
 - BTS Services Informatiques aux organisations
- 13- Lycée Godefroy de Bouillon :
 - BTS Services Informatiques aux organisations
 - BTS Services Informatiques aux organisations
 - BTS Négociation et digitalisation de la relation client
- 14- ESC Clermont :
 - MSC Business Intelligence & Analytics
 - MSC International Commerce & Digital Marketing (Double diplôme)
 - Digital Risk Manager
- 15- IAE – UCA:
 - Master Marketing Vente
- 16- AFORMAC :
 - Titre Professionnel Développeur Web et Web mobile
- 17- GRETA - Lycée La Fayette :
 - Titre Professionnel Technicien supérieur de support en informatique
 - Titre Pro Infographiste metteur en page
 - Titre Professionnel Designer WEB
- 18- Lycée La Fayette :
 - BTS Systèmes numériques
 - BTS Maintenance des Systèmes de Production
 - BTS Electrotechnique
 - BTS Conception Industrielle et Régulation Automatique (CIRA)
 - BTS Etudes et réalisations d'un projet de communication
- 19- Digital Campus :
 - Formation Professionnelle Web - Bac+3
- 20- U'DEV CGI :
 - Formation Développeur Web
- 21- IUT de Clermont-Ferrand :
 - DUT Informatique
 - DUT Réseaux et Télécommunications (RT)
 - Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécom applications web
 - Licence professionnelle Maintenance et technologie
 - Diplôme d'ingénieur en Génie Electrique (Systèmes informatiques embarqués/Robotique)
 - Diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BIM)
- 23- ISIMA:
 - Prep'Isima
 - Licence Informatique
 - Master Informatique
 - Master Génie Industriel
 - Diplôme d'ingénieur ISIMA en Informatique et Modélisation
- 24- SIGMA Clermont :
 - Master Spécialisé Data Science pour l'Ingénierie
 - Bachelor Intégration des Procédés
- 25- UFR Mathématiques – UCA :
 - Master Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
 - Master Mathématiques appliquées, statistiques
- 26- UFR Biologie – UCA :
 - Master Bio-Informatique
- 27- Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie :
 - Ingénierie (simulations informatiques, automatique, robotique, électronique...)
- 28) Human Booster :
 - Développeur d'application numérique «Les couteaux suisses du numérique»
- 29- ESPE – UCA :
 - Master Sciences de l'Education
 - Licence professionnelle systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle
 - Master Traitement du signal et des images
 - Master Electronique, énergie électrique, automatique
 - Master mention automatique, robotique
- 30- Groupe formation système :
 - BTS Services Informatiques aux organisations
 - BTS Services Informatiques aux organisations
- 31- Ensemble Scolaire Sainte-Thècle :
 - E63
- 32- AFPA :
 - Concepteur Développeur Informatique
- 33- CFAI :
 - BTS Systèmes numériques

B - Zoom « les femmes et le numérique »

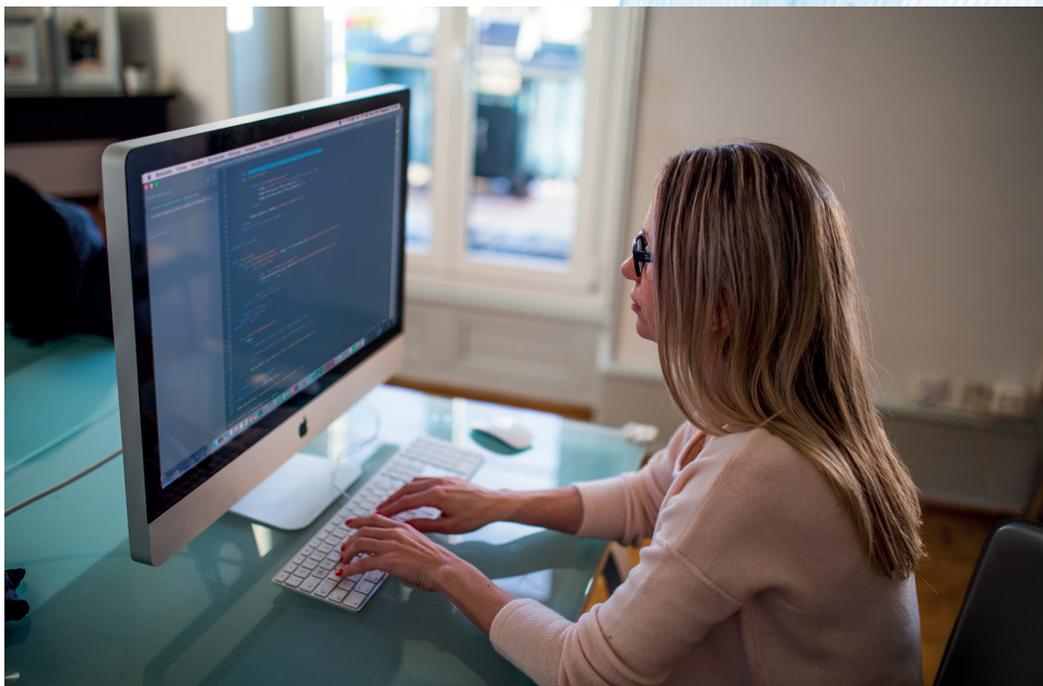
Face à ces difficultés de recrutement, le public féminin peut constituer une première réponse.

Selon l'association Talents du Numérique (*), les femmes ne sont présentes que sur 33% des postes pourvus du secteur numérique, contre 53 % tous secteurs confondus. La moyenne des femmes dans les formations liées au numérique n'est que de 15%. Le baromètre EY/France Digitale (édition 2018) note que 30% des salariés de startups sont des femmes et dans seulement 9% d'entre elles, une femme est la dirigeante(**).

Basée à Lyon, la fondation L Digital, sous l'égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, oeuvre pour favoriser la place des femmes dans le numérique. Leur territoire d'action est la région Auvergne Rhône Alpes.

Après avoir déployé de nombreuses actions en Rhône Alpes, LDigital souhaite sensibiliser les femmes du territoire. Elle s'est vue confier une mission par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité pour les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal. Au-delà de la sensibilisation, il s'agit de concrétiser l'ensemble des actions de communication et de promotion vers des recrutements effectifs de femmes dans les emplois numériques. La Fondation est ainsi vigilante à la création d'un réseau d'entreprises qui ont des besoins en recrutement. Des partenaires privées soutiennent d'ores et déjà la fondation : Altitud RH, Orange...et bientôt sur le territoire Sopra Stéria.

LDigital estime une création de 600 et 1000 nouveaux postes à pourvoir par an pour l'ensemble de la filière numérique dont 2/3 dans le secteur numérique et 1/3 dans les secteurs connexes ; pour le Puy-de-Dôme cela représenterait un objectif de 60 emplois par an pour les femmes en reconversion.



*-Talents du numérique : association à but non lucratif. Elle permet aux entreprises et aux organismes de formation d'échanger et de se rencontrer.

**-près de 300 startups française ont été interrogées

C - Zoom sur quelques 'Success Stories'

Le Pôle Métropolitain et ses entreprises doivent être attractifs pour les étudiants, stagiaires, talents du numérique. Il est important de promouvoir les success stories présentes mais également de communiquer sur le territoire dans sa globalité, son cadre de vie... Les talents viennent pour un emploi dans un premier temps mais s'ancrent au territoire si les conditions de vie sont adaptées à leur envie, besoin.



Startup créée en 2013 par Tristan Colombet (fondateur de Prizee, un des plus gros succès des débuts du web français), Domraider était initialement spécialisée dans la vente aux enchères de nom de domaines expirés. En 2017, la société poursuit son développement en prenant un virage et s'oriente dans la blockchain. Grâce à son expérience dans le domaine des enchères, Domraider souhaite développer une plateforme décentralisée d'enchères en temps réel.

Aujourd'hui, le groupe s'organise autour de trois marques :

- ◆ YouDot (activité historique du groupe)
- ◆ Auctionity (outil d'enchères via la blockchain)
- ◆ DomRaider Token (DRT) (le jeton numérique du groupe)

Pour réussir son développement, l'entreprise a réalisé une levée de fonds inédite en cryptomonnaie (elle visait un montant de 350 millions de jetons et en a vendu 560 millions). Cela a permis également de constituer une communauté de plusieurs milliers de personnes qui seront les premiers utilisateurs de leur interface.

Domraider est implanté à Clermont-Ferrand et regroupe plus de 70 personnes.



Grâce à son outil « Substance » qui permet de créer des textures et matières digitales, Allegorithmic a su s'imposer mondialement dans le domaine de la création graphique. Allegorithmic peut s'enorgueillir du succès de « Substance » qui est utilisé aujourd'hui aussi bien dans le domaine des jeux vidéos (Ubisoft), de l'architecture et du design (Ikéa), du cinéma (Assassin's Creed, Star Wars) ou encore par des industriels (Boeing)...

L'aventure commence en 2003, lancée par un développeur et entrepreneur, Sébastien Deguy, qui souhaite exploiter les résultats de sa thèse de doctorat en créant une application qui permet de fabriquer des images de synthèse. Start-up incubée localement à Busi, Allegorithmic embauche aujourd'hui environ 80 personnes sur Clermont-Ferrand, Paris ou encore Lyon. L'entreprise est également présente à l'international, avec la présence d'antennes aux Etats-Unis ou en Asie, principalement pour le développement commercial.

Malgré son succès à l'international, notamment au Japon qui représente son deuxième plus gros marché, la société reste fidèle au territoire clermontois. C'est en effet en plein cœur de Clermont-Ferrand, Place de Jaude, qu'est basé le siège social de l'entreprise et une partie de ses activités en recherche et développement. Allegorithmic y emploie une quarantaine de personnes et notamment des profils d'ingénieur en recherche informatique au niveau de compétences très poussées.

En 2019, Sébastien Deguy annonce le rachat d'Allegorithmic par le groupe américain Adobe afin de compléter sa palette d'outils pour les projets 3D. Il devient ainsi Vice Président du pôle 3D et solutions immersives chez Adobe.



La société basée à Issoire a été créée en 2007 par trois ingénieurs (Sylvain Rubat du Mérac, Hélène Olphe-Gaillard et Laurent Laporte).

L'idée a été de développer une plateforme accessible en ligne qui compile l'ensemble des données collectées par les machines, les systèmes d'informations, les capteurs d'un site industriel et les analyse pour identifier les points pouvant être améliorés pour optimiser la production.

Ce service fonctionne par le biais de forfait mensuels incluant l'accès à la plateforme et l'accompagnement. Braincube séduit d'ores et déjà nombre d'industriels comme Arcelor Mittal, Engie, Eramet, Safran.... L'entreprise compte 90 salariés et a annoncé une levée de fonds de plus de 12 millions d'euros en 2018.



Basée à Vichy et créée en 2014 sous l'impulsion d'Adeline Fradet et de ses 4 associés, Whisperies est une plateforme de livres numériques pour les enfants de 2 à 10 ans. L'objectif est également de faciliter le contact entre les illustrateurs et les créateurs. Ces histoires sont destinées à être lues sur tablettes numériques voire être éditées. L'innovation de Whisperies tient dans sa facilité d'utilisation et dans la grande variété des histoires proposées. L'entreprise obtient la bourse French Tech de Bpifrance (première startup d'Auvergne à l'obtenir). Fin 2016, une expérimentation a été menée avec l'édition et la mise en ligne d'un livre numérique adapté aux dyslexiques, expérience généralisée depuis l'été 2018. En juin 2018 également, Whisperies a développé une série de livres en anglais pour faire découvrir les langues aux enfants.

En 2018, Whisperies proposait 165 livres animés et sonorisés (un nouvel ouvrage par semaine) et travaillait avec plus de 1500 auteurs et illustrateurs. Elle regroupe 8 personnes (développeurs, trafics managers, webdesigners).

1.5 L'accompagnement des entreprises

Face à la réactivité du secteur numérique, au développement des usages, à la recrudescence d'innovations, aux bouleversements des modèles économiques, l'accompagnement des entreprises est primordial. Les entreprises des secteurs traditionnels doivent être soutenues dans la digitalisation de leurs activités pour rester compétitives et visibles sur leur marché. Les porteurs de projets et startups du numérique doivent également être accompagnés pour travailler leur modèle économique, accéder rapidement à leurs marchés...

Par ailleurs, le déploiement de programmes tels que Coeur de Ville ou Territoires d'Industrie(*) peut être une opportunité pour accentuer l'accompagnement des entreprises dans la digitalisation de leurs activités.

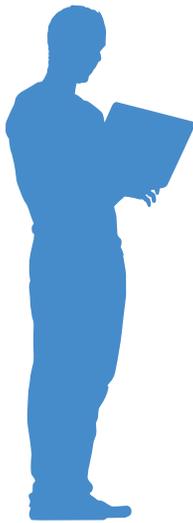
A- Qu'est-ce-que la transformation numérique ?

Au même titre que pour la révolution industrielle au 19^{ème} siècle, le numérique bouleverse notre façon de produire et de consommer. Il est un enjeu stratégique pour toutes les entreprises, mais également pour les territoires. Le digital constitue, pour les entreprises, un facteur de croissance et d'emploi. Les TPE/PME, tout particulièrement, se doivent de prendre ce virage. Le véritable enjeu de la transformation numérique pour les entreprises est de rester compétitives.

La transformation digitale n'est pas uniquement liée à l'intégration de technologies numériques au sein de l'entreprise, mais également et surtout d'intégrer les usages numériques. Le cabinet IDC(**) propose une définition de la transformation digitale : « un processus continu par lequel les entreprises s'adaptent aux changements disruptifs, ou en sont le moteur, auprès de leurs clients et sur leurs marchés, en utilisant les compétences digitales pour créer de nouveaux modèles économiques, produits et services. ».

La transformation numérique impacte les entreprises dites traditionnelles de plusieurs manières. Un premier impact concerne les métiers et les compétences. En effet, cette transformation induit l'apparition de nouveaux outils qui engendrent l'apparition de nouveaux métiers dans une entreprise, la mue de métiers déjà présents et la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences.

D'autres impacts, sur l'organisation du travail, sur le management ou encore sur l'environnement de travail sont à souligner.



« Pour nos entreprises traditionnelles c'est le passage obligatoire pour approcher les marchés de demain. Pour le Pôle de compétitivité, c'est la transformation de tout un écosystème qui se retrouve autour du numérique, et qui crée le dynamisme de demain »

Pôle de Compétitivité Minalogic

B - La transformation numérique sur le territoire du Pôle Métropolitain

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé, en janvier 2018, une enquête auprès d'un panel d'entreprises représentatives du tissu régional de TPE/PME de l'industrie, du commerce, du BTP et des services.

Sur le territoire du Pôle Métropolitain (Hors département de l'Allier(***)), 457 entreprises ont été interrogées.

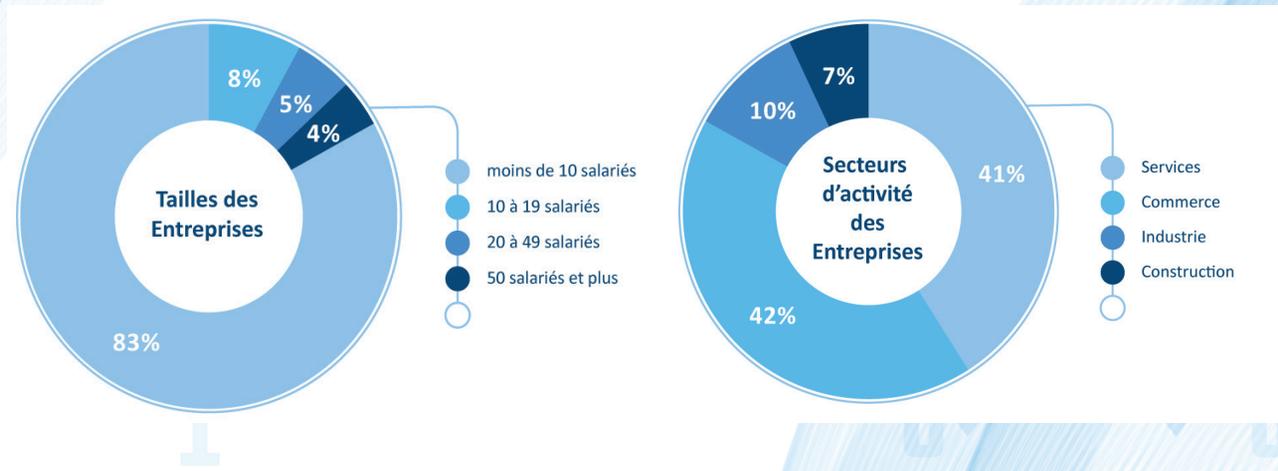
*-124 territoires bénéficieront d'un engagement spécifique de l'Etat au travers d'un contrat de projet territorial industriel (Issoire/Thiers, Riom/Vichy)

** - Le cabinet IDC est le premier groupe mondial de conseil et d'études sur les marchés des technologies et de l'information

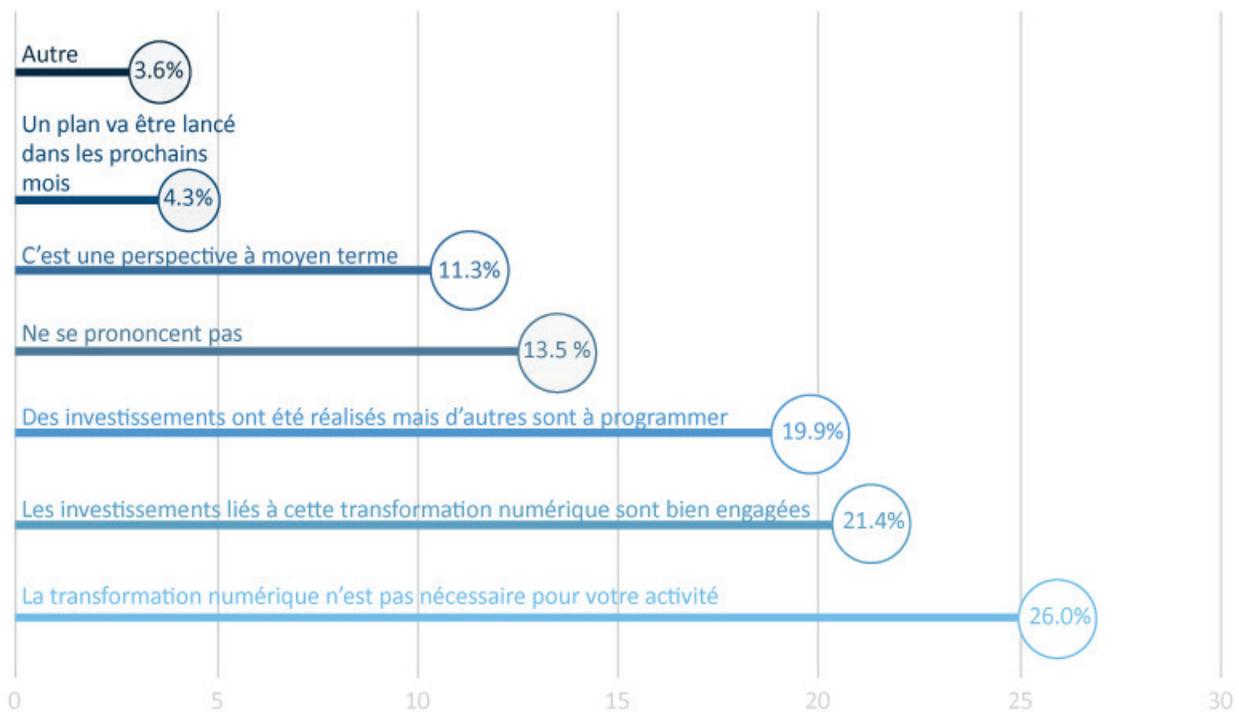
*** La CCI Allier n'a pas souhaité effectuer cette enquête

91% d'entreprises ayant répondu sont des TPE et 9% des PME. Ces entreprises sont principalement issues des secteurs d'activité du commerce et des services.

Les trois questions portant sur la transformation numérique des entreprises permettaient d'évaluer d'une part la situation à l'instant T de l'entreprise dans l'intégration des outils numériques dans ses activités et d'autre part de cibler leurs attentes vis-à-vis de cette potentielle évolution des process de travail, ainsi que les obstacles auxquels ils peuvent faire face dans leur volonté d'intégration du numérique dans leur activité.



Situation des entreprises

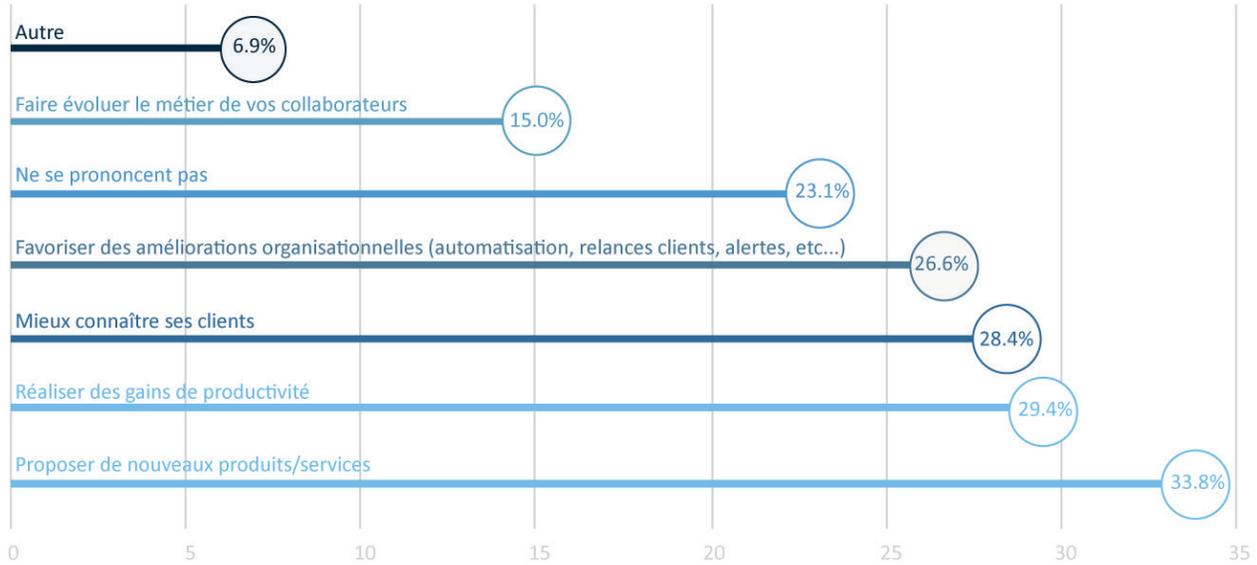


L'enquête détermine que sur les 457 entreprises interrogées, environs 40% des TPE/PME ont déjà commencé la transformation numérique de leur activité. Ce taux est relativement bas et démontre qu'il est nécessaire pour les structures d'accompagnement de continuer leur travail de communication auprès des TPE/PME, afin qu'elles prennent conscience de l'intérêt, presque vital, d'intégrer le numérique à leur activité.

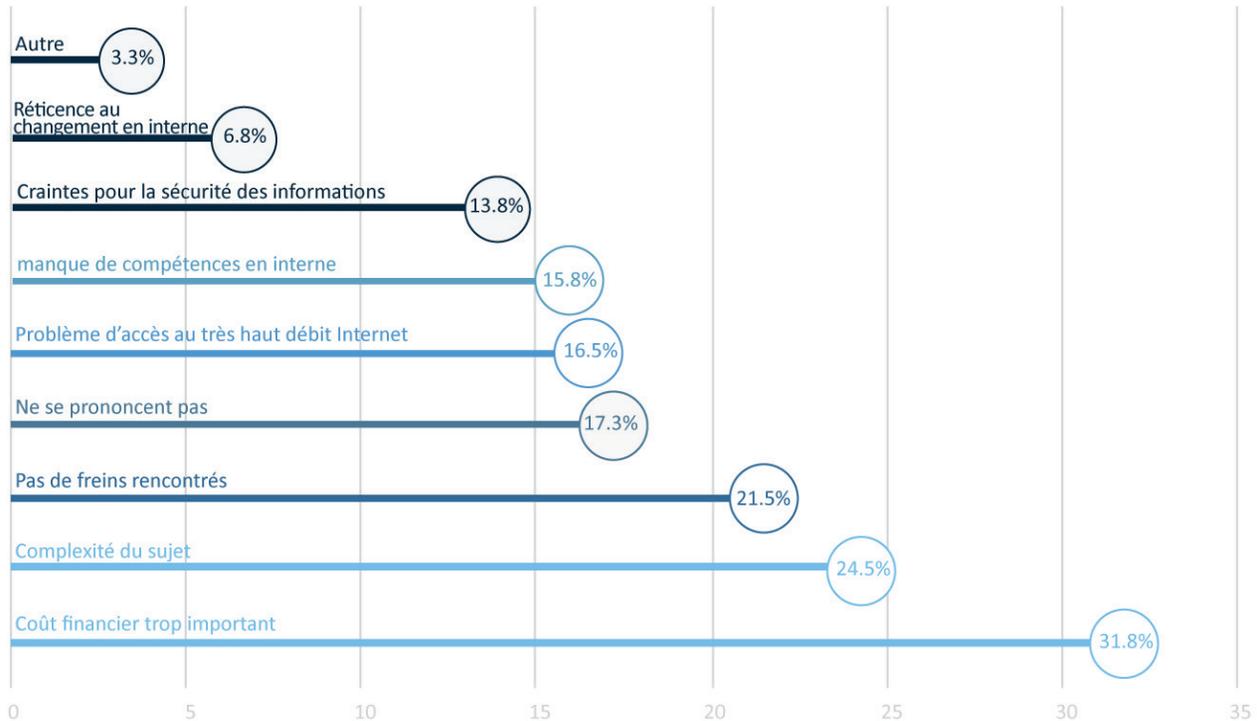
Les entreprises semblent globalement conscientes des apports que peut avoir la transformation numérique pour leur activité.

Concernant les points freinant les entreprises pour passer le pas dans l'évolution de leur activité vers le numérique, les dirigeants renvoient au coût financier que cela engendre, à l'adéquation des compétences...

Que pensez-vous que la transformation numérique puisse apporter à votre entreprise?



Quels sont, pour vous, les freins à la transformation numérique?



Le tissu économique du Pôle Métropolitain compte une très large majorité de TPE/PME (plus de 95%) et notamment dans des secteurs industriels traditionnels. Il est ainsi primordial de soutenir les dirigeants pour les convaincre et les accompagner dans la digitalisation de leur activité.

En ce sens, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes a déployé ma-solution-numerique.fr pour les chefs d'entreprises souhaitant s'engager dans la transformation numérique. Ce site diffuse les formations disponibles, les événements, les dispositifs disponibles...

Les CCI sont également fortement engagées pour accompagner les chefs d'entreprises notamment via le réseau ENE (Espace Numérique Entreprises : réseau d'organisations aidant les dirigeants pour toutes les questions liées au numérique).

ENJEUX :

- ◆ FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX CHEFS D'ENTREPRISES DE LA NÉCESSITÉ D'ENGAGER LA DIGITALISATION DE LEURS ACTIVITÉS POUR RESTER COMPÉTITIVES.
- ◆ ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT DE CES ENTREPRISES SELON LES BESOINS DES DIRIGEANTS.

C - L'accompagnement des entreprises du digital

Cet axe stratégique d'accompagnement des entreprises ne concerne pas uniquement les entreprises traditionnelles, tels que les TPE/PME qui souhaite digitaliser leur activité, mais également les startups. En effet, s'il est état d'un écosystème numérique, les startups ont une place à part entière dans celui-ci.

A l'échelle du Pôle Métropolitain, les porteurs de projets numériques bénéficient d'un accompagnement plutôt complet :

- ◆ présence de la Maison Innovergne qui sert de guichet unique et renvoie les projets vers les structures compétentes ;
- ◆ présence de 5 incubateurs avec des spécialités pour chacun : Coco Shaker pour l'Economie Sociale et Solidaire, Busi pour les projets à forte composante technologique, Square Lab pour tout projet, la Compagnie Rotative pour les médias ; l'Incubateur Europe Michelin.

Le constat a ainsi été fait qu'il manquait, sur le territoire, une structure d'accompagnement pour les entreprises déjà créées, en phase de développement. Sous l'initiative de deux collectivités (Clermont Auvergne Métropole et la Région Auvergne Rhône Alpes) et de 9 partenaires privés (Michelin, Limagrain, Orange...), le Bivouac booster de startups a été créé en 2016. Il accompagne les startups du numérique dans le développement de leur activité. L'accompagnement prend la forme de mentorat, coaching des grands groupes présents. Les startups sont sélectionnées à partir d'appels à projets Boost thématiques (mobilité, nutrition santé, transition énergétique...). 30 startups ont d'ores et déjà été accompagnées (dont 2- hors startups clermontoises – venaient du Pôle métropolitain). Actuellement, cet accompagnement est disponible, en résidence ou non, sur le site du Bivouac.

L'écosystème numérique de Vichy Communauté se structure également au sein du pôle d'activités tertiaire à l'Atrium : quelques pépites y sont présentes comme troispointzero, whisperies... Vichy Communauté va ouvrir également un espace digital qui sera animé par l'association l'Étincelle. Cet espace comprend du coworking, un fab lab, des événements digitaux ...

De la même façon à Brioude, avec l'ouverture d'Épicentre 2, l'écosystème se structure. Il est ainsi important de compléter l'accueil de startups et de porteurs de projets par un accompagnement complet et visible à l'échelle du Pôle Métropolitain.

« Evoluer vers les nouvelles tendances technologiques (dématérialisation, applications). C'est vraiment évoluer vers ces technologies et pouvoir les utiliser au sein de son entreprise pour mieux se faire connaître, se développer commercialement ou sur les réseaux. »



Digital Campus

D - Les infrastructures numériques : une obligation pour un territoire attractif et des entreprises compétitives

L'enquête réalisée par la CCI montre que 16,5% des TPE/PME rencontrent des problèmes d'accès au très haut débit. Nombre de chefs d'entreprises déplorent ces difficultés et peuvent remettre en cause leur localisation sur le territoire. Pour obtenir un accès et un débit correct, les entreprises des villes petites et moyennes du Pôle Métropolitain peuvent avoir des surcoûts difficiles à supporter. Par exemple le coût mensuel d'un abonnement pour une ligne fibre optique dédiée avec un débit garanti de 100 Mbit/s est de :

- ◆ 450 € sur l'agglomération Clermontoise
- ◆ 866 € à Riom
- ◆ 1290 € à Vichy
- ◆ 1660 € à Thiers
- ◆ 2200 € à Gannat

Ce qui équivaut, à débit identique, à des coûts deux à cinq fois plus élevés.



Face à ce constat, en 2015 trois entreprises auvergnates leader en numérique et Macéo ont créés un noeud d'interconnexion internet (GIX/IXP) porté par une SCIC Massifix. Elle compte aujourd'hui 14 sociétaires. Il s'agit d'une infrastructure physique qui permet d'échanger du trafic internet local au lieu d'avoir recours à des infrastructures lointaines et plus coûteuses (Paris, Londres, Genève) et ainsi d'envisager une souveraineté numérique.

MassifIX est une innovation à plusieurs titres :

- ◆ en matière de services numériques que les autres GIX ne proposent pas : transit IP, collecte et desserte grâce aux réseaux d'initiatives publiques (RIP), étude de raccordement ; le seul GIX « hybride ».
- ◆ en matière de forme d'entreprise : MassifIX est une SCIC -Société Coopérative d'Intérêt Collectif- qui permet d'accueillir dans son capital des entités privées et publiques. 100% des bénéfices restent dans l'entreprise en réserves impartageables ; le seul GIX sous forme de SCIC.
- ◆ en matière de stratégie à double entrée : remplir son rôle d'utilité publique pour d'une part permettre un développement des acteurs numériques des territoires et d'autre part proposer des services d'interconnexions qui autorisent l'accès au très haut débit à des coûts compétitifs ; un GIX public-privé.

L'ensemble des EPCI du Pôle Métropolitain s'interrogent sur les infrastructures et essaient de trouver des réponses adaptées à leurs besoins. La Métropole clermontoise, depuis 2005, a équipé ses zones d'activités et principaux sites publics en fibres optiques. Aujourd'hui plus de 340 km de fibre ont été construits. Clermont Communauté Networks (filiale de Covage) exploite cette infrastructure via une Délégation de Services Publics.

Par ailleurs, la communauté de communes Plaine Limagne réfléchit à des solutions alternatives pour offrir aux entreprises et particuliers des débits internet suffisants. L'EPCI utilise notamment le WifiMax sur les différents sites de ses services.

ENJEU

FACILITER LE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES INTERNET ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITÉS, DES CITOYENS

Synthèse et perspectives

Atouts

- ◆ 5 incubateurs présents sur le Pôle Métropolitain
- ◆ Une dynamique associative locale mobilisée sur l'inclusion numérique : la MedNum 63
- ◆ Sept formations au numérique ouvertes à tous publics (sans diplôme...)
 - ◆ Des organismes de formations reconnus, tel que l'ISIMA
 - ◆ Un maillage territorial en matière de tiers lieux
- ◆ La fertilisation croisée de compétences stratégiques et techniques (ex : partenariat entre l'ISIMA et l'ESC)
 - ◆ Le noeud d'échange Massif
 - ◆ Le Cluster Digital League
- ◆ Des entrepreneurs du numérique mobilisés pour que l'écosystème numérique soit encore plus visible sur le territoire
- ◆ La mobilisation de l'expertise des grands groupes internationaux présents sur le territoire
 - ◆ La présence d'un tissu industriel en pleine mutation

Points de vigilance

- ◆ Des difficultés de recrutement : 900 emplois disponibles dans le secteur numérique, 300 emplois pourvus dans les trois départements de l'ex-Auvergne (cf : Digital League)
 - ◆ Une concurrence des grandes sociétés du numérique vis-à-vis des TPE/PME sur le territoire, qui ont tendance à absorber les talents dans le secteur numérique
- ◆ Un manque de diversité et de visibilité des formations initiales et continues dispensées sur le territoire
- ◆ Les formations initiales et continues ne suivent généralement pas le rythme d'évolution du numérique
 - ◆ Une absence de lien entre l'écosystème de la métropole et les reste des initiatives du territoire
- ◆ Une partie du tissu des TPE/PME qui reste à convaincre dans la transformation numérique de leur activité
 - ◆ Manque de visibilité des opportunités de carrière et faible attractivité pour les jeunes talents
 - ◆ Un public féminin encore très peu présent dans les formations et dans les métiers du numérique
- ◆ Une absence d'ouverture de données qui permettraient la création de nouveaux services et de nouveaux produits pour les usagers
 - ◆ Des coûts d'accès au Très Haut Débit trop élevés pour les entreprises

Opportunités

- ◆ Le campus des Métiers et des Qualifications numérique : E-Campus
- ◆ Le déploiement de l'action de la Fondation L Digital sur le territoire
- ◆ La candidature de French Tech Clermont Auvergne pour être reconnue comme une communauté French Tech en associant les territoires de Vichy Communauté et l'Agglo Pays d'Issoire
 - ◆ L'élargissement de la couverture via le Plan France Très Haut Débit
 - ◆ Les Programmes Cœur de Ville (Vichy, Riom, Issoire et Thiers) et Territoires d'Industrie (Riom/Vichy ; Issoire/Thiers) :
- opportunité de s'appuyer sur l'innovation numérique pour dynamiser les villes et secteurs comme le commerce, l'industrie.
- ◆ Une opportunité sur les nouveaux usages du numérique grâce à la e-santé, la e-administration, la smart-city, les ICC...
- ◆ Une ambition régionale forte sur le numérique (Silicon Valley de l'Europe)
 - ◆ Des partenaires à mobiliser avec les autres French Tech régionales (Saint-Etienne Lyon...) pour dynamiser les écosystèmes numériques

Menaces

- ◆ La concurrence grands hubs numériques comme Lyon et Paris dans l'attraction des talents (la question des salaires, les perspectives de carrière, etc.)
- ◆ Fracture numérique du territoire en matière d'infrastructure et d'usages
 - ◆ Perte de contrôle et de gestion de la collectivité sur les données

Les acteurs de l'écosystème numérique



FORMATION

UCAA
ESC
DIGITAL CAMPUS
ISIMA
AFORMAC
E-CAMPUS
U DEV
...



ENTREPRISES EMBLEMATIQUES

TROIS(POINT)ZERO
WHISPERIES
SOPRA STERIA
POBRUN
BRAIN CUBE
PERFECT MEMORY
CGI
DOMRAIDER
BE-ALMERS
...



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

BUSI
COCOSHAKER
SQUARELAB
LE BIVOUAC
CCI PUY DE DÔME
CCI ALLIER
MAISON INNOVERGNE
AUVERGNE RHÔNE
ALPES ENTREPRISES
VICHY COMMUNAUTÉ
DÉVELOPPEMENT
...



LIEUX D'EXPERIMENTATIONS

FAB LAB DE LAPALISSE
FAB LAB DE PLAINE LIMAGNE
FAB LAB DE L'ESACM
EPICENTRE FACTORY
ESPACE DIGITAL DE L'ATRIUM
ACOLAB
...



ASSOCIATIONS

MEDNUM 63
L'ETINCELLE
LES P'TITS DÉBROUILLARDS
LAVAJUG
CLERMONT TECH
...



TÊTES DE RESEAUX

DIGITAL LEAGUE
E CLUSTER (AUVERGNE EFFICIENCE INDUSTRIELLE)

LES BÉNÉFICES ATTENDUS D'UNE MEILLEURE DIFFUSION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

TERRITOIRE COLLECTIVITÉS

- ◆ Une image dynamique et créative d'un territoire innovant qui bouge et se mobilise pour les emplois de demain
- ◆ Une attractivité accrue pour les talents, les porteurs de projets, les étudiants, les créatifs ...
- ◆ Un positionnement différenciant affirmé et des liens à construire avec les autres territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- ◆ Une mutation des modes de faire avec les partenaires publics et privés.

ENTREPRISES

- ◆ Une meilleure visibilité dans l'écosystème économique
 - ◆ Avoir le même accès aux différents accompagnements existants (infrastructures, techniques, financiers, humains)
 - ◆ Conquérir de nouveaux marchés et développer leurs activités.
 - ◆ Attirer les talents dont ils ont besoin pour développer leurs activités
- ◆ Un terrain d'expérimentation exemplaire (fab lab et living lab) pour tester, prototyper, développer leurs idées, leurs projets
- ◆ Une synergie entre l'ensemble des partenaires pour monter des projets collaboratifs

CITOYENS

- ◆ Une qualité de vie accrue, grâce à une offre de services publics étendue grâce au numérique (télé-médecine, smart-cities, télétravail, ...)
 - ◆ Une fierté de vivre sur un territoire d'innovation.
 - ◆ Des opportunités d'emplois et de montée en compétences
- ◆ Une capacité de développer du lien social par de nouveaux usages et de nouveaux services et réduire les fractures existantes.

0 Chapitre 2

0 Plan d'actions

AMBITION

MIEUX DIFFUSER L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN,
NOTAMMENT EN FAVEUR DES VILLES PETITES
ET MOYENNES

AXE STRATÉGIQUE

ESPACES ET
LIEUX
CONNECTÉS

Tiers Lieux

1 ACTION

Fab Labs

1^{BIS} ACTION

AXE STRATÉGIQUE

INCLUSION
NUMÉRIQUE

AXE STRATÉGIQUE

FORMATION ET
ATTRACTION
DES TALENTS
DU NUMÉRIQUE

AXE STRATÉGIQUE

ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES
DANS LEUR
DIGITALISATION

ORIENTATION

PERMETTRE À
TOUS LES CITOYENS
DE S'APPROPRIER LES
USAGES ET
POTENTIALITÉS
DU NUMÉRIQUE

Ateliers
Numériques
pour tous

2 ACTION

ORIENTATION

ACCOMPAGNER
VERS L'AUTONOMIE
NUMÉRIQUE
TOUT AU LONG
DE LA VIE

Forum
Numérique
Jeunes

4 ACTION

ORIENTATION

ATTIRER
LES TALENTS
DU NUMÉRIQUE

Vers une gestion
prévisionnelle
des emplois et
compétences
territoriales

5 ACTION

Caravane
Numérique

6 ACTION

Campagne
de Promotion

7 ACTION

ORIENTATION

FORMER
LES TALENTS
DU NUMÉRIQUE

Cartographie
interactive
des formations
numériques

8 ACTION

Femmes
et Numérique

9 ACTION

Offres
de formation
adaptées

10 ACTION

ORIENTATION

RENDRE LES
STRUCTURES
D'AIDE À LA
TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE
PLUS VISIBLE

11 ACTION

Evenement
Digital Tour

ORIENTATION

METTRE EN
SYNERGIE
L'ÉCOSYSTÈME
NUMÉRIQUE
SUR LE PÔLE
MÉTROPOLITAIN

Infra-structures

12 ACTION

Offre
d'accompagnement
de start-ups
hors les
murs

13 ACTION

Open DATA

14 ACTION

◆ Fiche Action 1

Espaces et lieux connectés

Action transversale

Mailler le Territoire de Tiers-lieux, mettre en réseau et accompagner la montée en compétence des FabLabs

Motivation de l'action

Plusieurs FabLabs ont été créés ou seront bientôt ouverts sur le territoire du Pôle métropolitain (Lapalisse, Maringues, Riom, Vichy, etc.). Un FabLab est un atelier de fabrication collaboratif où citoyens, comme entrepreneurs peuvent créer des prototypes, mais aussi échanger, découvrir, accéder à des machines de fabrication numérique (imprimante 3D, découpeuse laser, etc.).

La montée en compétence des animateurs de FabLab et la mise en réseau de ces lieux constituent des enjeux pour les rendre attractifs et qu'ils participent pleinement à la vie et au développement des territoires.

Description de l'action

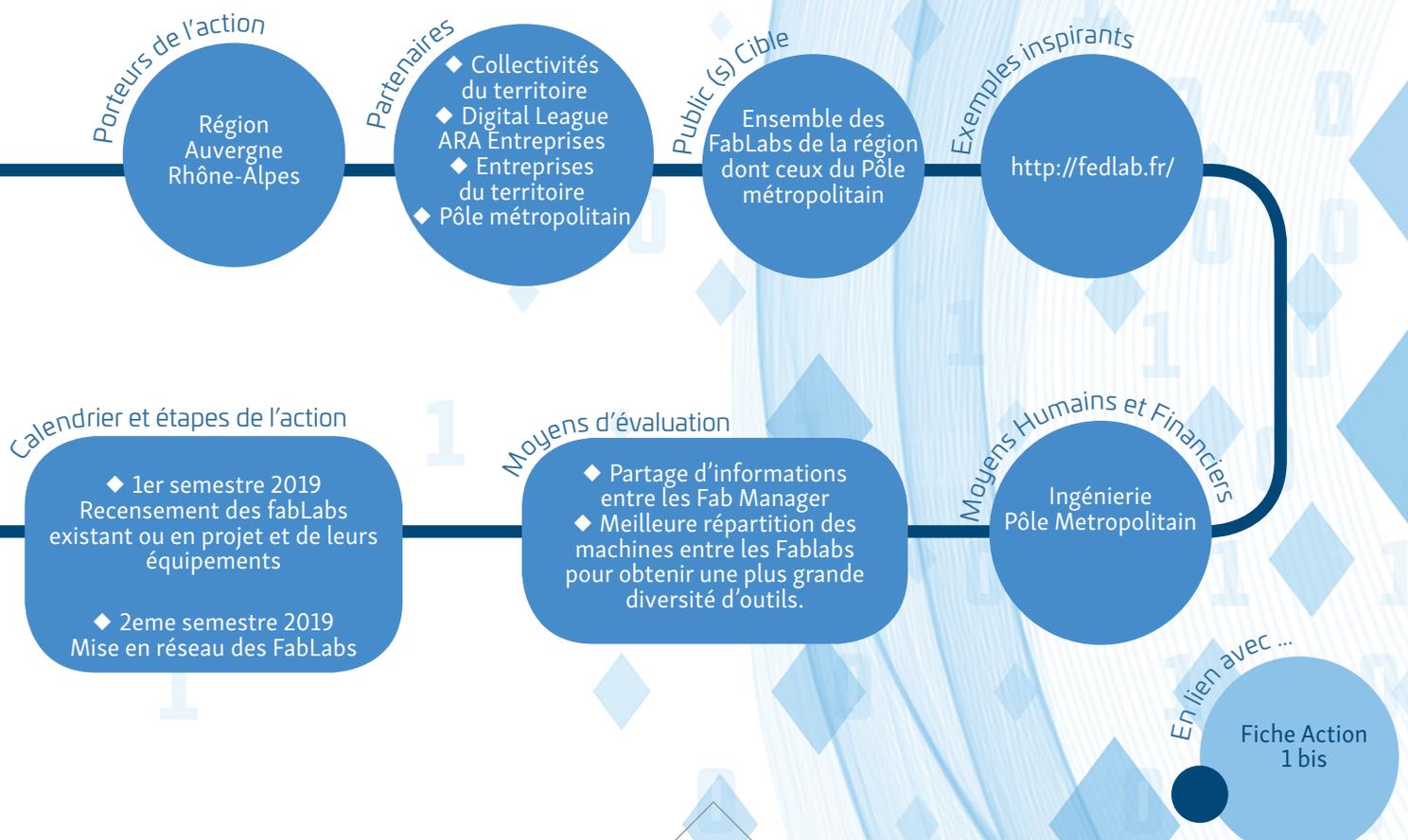
FabLab, de la contraction de « Fabrication Laboratory », laboratoire de fabrication en français, est un lieu ouvert au public mettant à la disposition de ce dernier un arsenal de machines et d'outils numériques utilisés pour la conception et la réalisation d'objets de toutes sortes. On y trouve aussi bien des entrepreneurs ou des étudiants qui souhaitent passer plus vite du concept au prototype que des designers, artistes, inventeurs et toute une communauté de makers – hackers, bidouilleurs ou « fablabeurs » – passionnés de nouvelles technologies.

La région Auvergne Rhône Alpes est la première région à être labellisée Fab Région. Elle encourage l'émergence et le renforcement de FabLabs (viabilité économique) et souhaite ainsi les mettre en réseau afin de :

- ◆ favoriser un maillage territorial des FabLabs en déployant du matériel complémentaire et adapté aux besoins des utilisateurs
- ◆ développer les relations entre FabLabs et entreprises

La région va ainsi en 2019 :

- ◆ réaliser un recensement de ces lieux,
- ◆ faire un bilan du matériel proposé (à compléter par la Région)
- ◆ établir un programme d'action pour la mise en réseau des FabLabs



◆ Fiche Action 1 bis

Espaces et lieux connectés
Action transversale

Mailler le Territoire de Tiers-lieux, mettre en réseau et accompagner la montée en compétence des FabLabs

Motivation de l'action

« Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial.

Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place. »

Le gouvernement a débloqué une enveloppe de 110 millions d'euros sur 3 ans pour la création de tiers-lieux. Il a décidé d'accompagner le développement des tiers-lieux dans le cadre d'un fonds d'amorçage de 60 millions, qui sera complété sur le volet immobilier par un fonds d'investissement de 50 millions d'euros (crédits publics et privés). Le gouvernement prévoit d'engager la préfiguration du réseau national dès cet automne, puis de lancer un appel à manifestation d'intérêt au début de l'année 2019.

Description de l'action

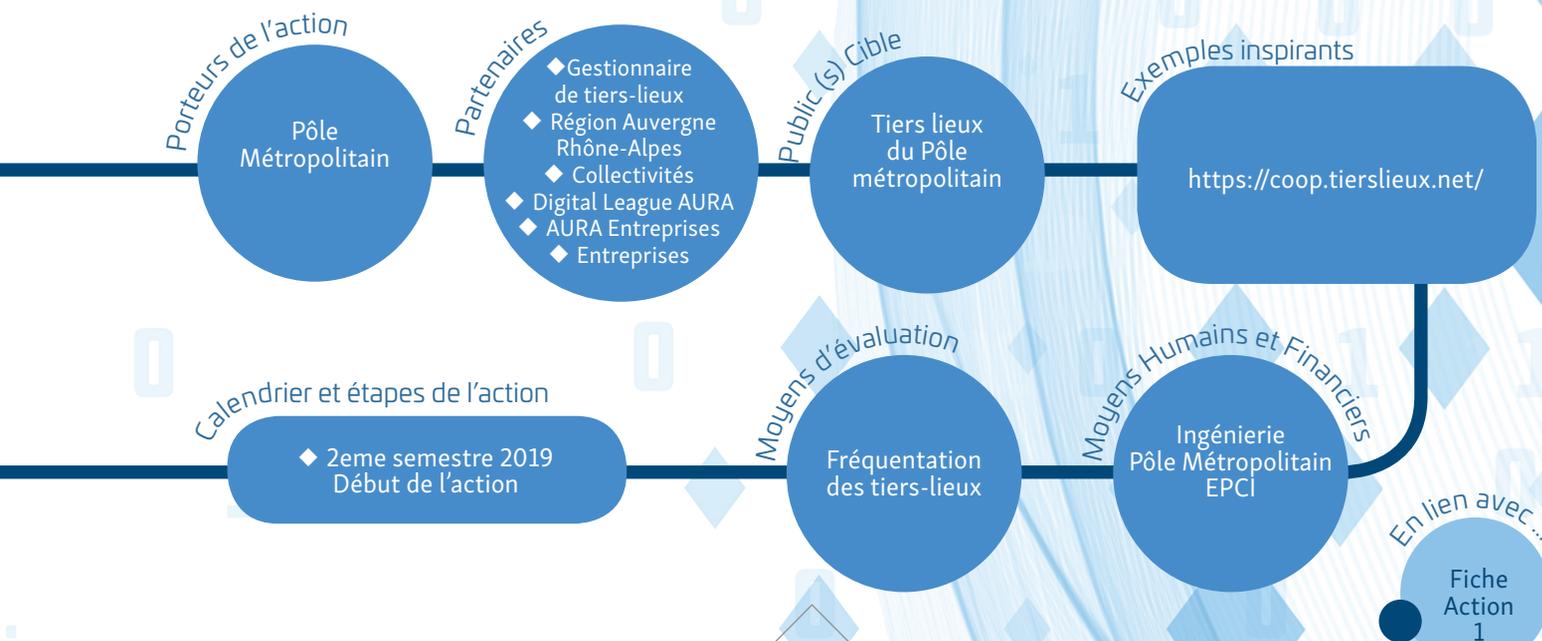
L'objectif de cette action est de réaliser une étude-action qui visera à repérer les besoins précis des tiers lieux du Pôle Métropolitain et les inclure rapidement dans une réflexion collective sur les synergies entre lieux et, éventuellement, la nécessité d'une montée en compétence et en réseaux.

Pour cela, il s'agit de :

- ◆ Recenser l'ensemble des tiers-lieux présents sur le territoire nécessitant un accompagnement au développement
- ◆ Identifier leurs besoins en matière d'animation, de professionnalisation, d'outils de communication, de e-learning...

- ◆ Co-construire un plan de développement des tiers-lieux à l'échelle du Pôle Métropolitain : nouvelles animations, nouvelles offres de service de type formations à distance....
- ◆ Les mettre en réseau de manière à constituer une communauté de créativité, de mutualisation et d'émulation collective pour le territoire

Une visite d'études à l'attention des élus et partenaires impliqués peut être envisagée.



◆ Fiche Action 2

Permettre à tous les citoyens de s'appropriier les usages et potentialités du numérique

Aller à la rencontre des usagers les plus éloignés du numérique pour les former à la prise en main des différents outils

Motivation de l'action

Il est nécessaire d'aller vers les publics et non pas d'attendre qu'ils aillent d'eux-mêmes vers les médiateurs. En effet, les publics qui subissent la fracture au niveau des usages du numérique sont rarement enclins à demander de l'aide dans l'utilisation des outils numériques. Les plus éloignés sont ceux qui n'ont pas envie d'être aidé. Il faut susciter de l'intérêt.

Certains publics sont encore très éloignés de l'univers numérique. Il est primordial, de par l'évolution des démarches administratives ou de recherche d'emploi dématérialisées, d'insérer ces publics dans cet univers, ne serait-ce que pour les fonctions les plus basiques.

Sur le territoire du Pôle métropolitain, subsistent des zones géographiques encore mal desservie en termes d'équipements et d'infrastructures. Cette action leur permettrait d'avoir accès aux usages et aux équipements.

Description de l'action

L'action consiste à proposer une médiation numérique pour accompagner tous les publics dans les usages numériques et leur apprendre, de manière ludique, à devenir autonome. Il s'agit, pour cela, de rassembler un réseau de médiateurs numériques qui iront à la rencontre des populations. Il s'agit, également, de rassembler les réseaux de médiation tels que les maisons de services au public, les médiathèques, les missions locales, les antennes de quartier du Pôle Emploi, les CCAS, les FabLab, les tiers lieux ou encore les centres commerciaux.

Ces équipes de médiateurs pourront ainsi accompagner de manière individualisée et conviviale les publics prioritaires, les plus éloignés du numérique, notamment les seniors et les bénéficiaires du RSA, afin de les former, de les initier et de les sensibiliser aux outils et usages du numérique.

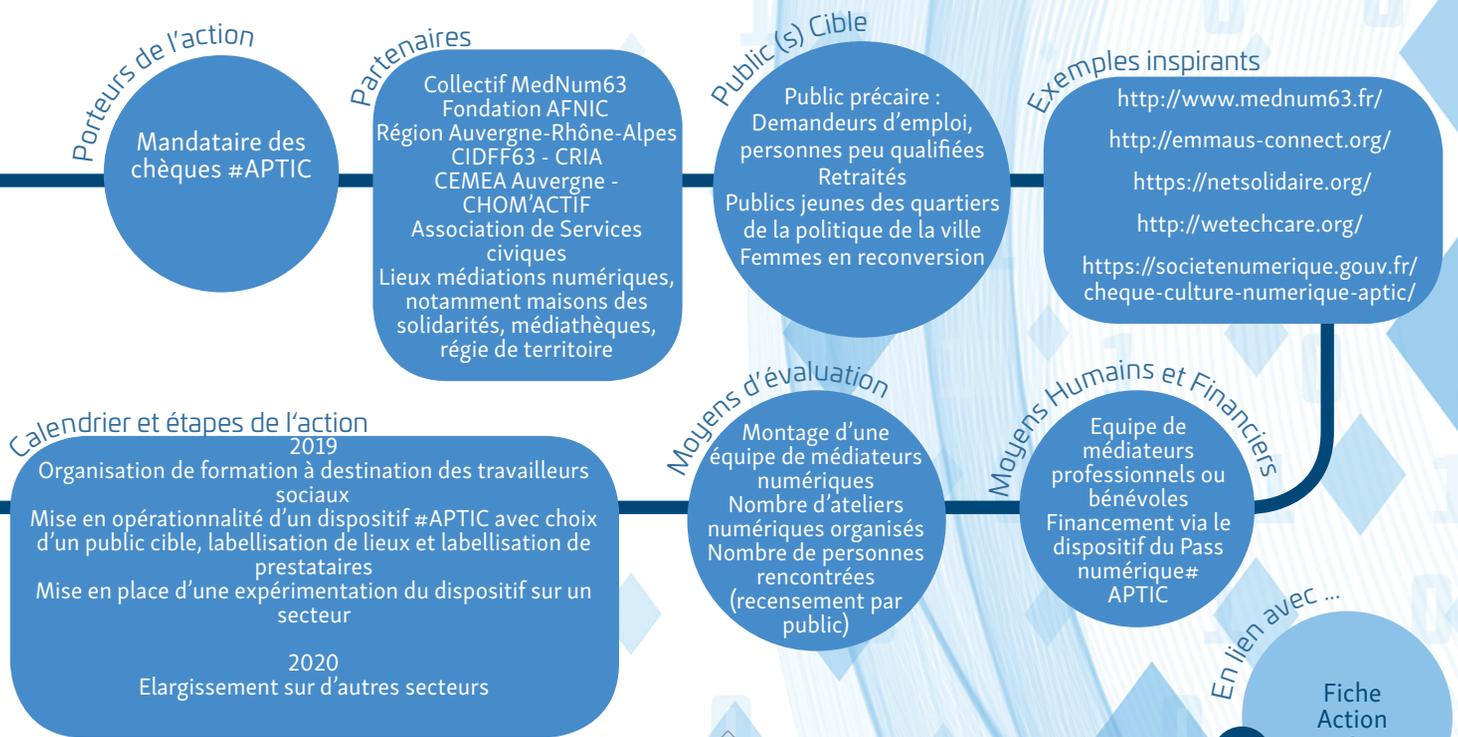
Ces formations ou sensibilisations se présenteraient sous la forme d'ateliers ludiques. Les participants à ces ateliers, pourront s'approprier, selon les différents niveaux et selon les publics, les usages du numérique.

Exemples : création d'une boîte mail et bonne utilisation de la messagerie électronique, utilisation d'outils de communication à distance, appropriation d'outils numérique (webcam, appareil photo, clé USB), accès aux droits, démarches administratives, ou encore recherches d'emploi et notamment rédaction de C.V et de lettres de motivation... Ces ateliers seront co-construit entre les accompagnants et les accompagnés.

Il s'agit également de faire de la pédagogie active : apprendre en faisant.

Le matériel informatique et numérique utilisé pour ces ateliers pourrait être issu de dons ou d'achats d'occasions (terminaux reconditionnés éventuellement mise à disposition pour de l'achat ou de la location).

Ces ateliers doivent s'articuler avec le déploiement du pass numérique #APTIC, dispositif expérimenté à l'échelle nationale et locale qui permet d'offrir, sous forme de chèque numérique, une prise en charge partielle ou totale des services d'accompagnement au numérique proposés aux citoyens.



Fiche Action 3

Réduire la fracture numérique et les inégalités d'accès pour les publics les plus fragiles

Permettre aux personnes isolées des territoires ruraux, en particulier les seniors et leurs aidants, de renouer des liens et d'accéder aux usages du numérique

Motivation de l'action

La lutte contre l'exclusion numérique est prioritaire dans les territoires ruraux. Certaines démarches administratives sont désormais uniquement réalisables en ligne. Ce recours au « tout numérique » tend à s'étendre à la plupart des administrations. Il est donc indispensable d'accompagner les publics fragiles et, notamment, les publics isolés des territoires ruraux dans l'accès aux droits.

Une fois « apprivoisé », le numérique peut être une opportunité pour sortir de l'isolement des personnes fragilisées par le temps et les épreuves.

Il s'agit de favoriser l'autonomie, l'accès aux droits, le développement des liens sociaux des personnes, même les plus fragiles ou isolées, grâce à un meilleur usage du numérique

Description de l'action

L'action consiste, dans un premier temps, à recenser et faire un bilan des initiatives numériques (bus numériques, lieux relais, etc.) mises en place ou prévues sur le territoire du Pôle métropolitain.

Dans un deuxième temps, si le recensement identifie un manque d'initiatives numérique en faveur des seniors, l'action consistera à solliciter les acteurs institutionnels et associatifs pour co-organiser des ateliers collectifs de sensibilisation / acculturation au numérique adressés spécifiquement aux personnes isolées des territoires ruraux, notamment les seniors, ainsi qu'à leurs aidants.

Reprenant l'idée des camions itinérants qui sillonnait autrefois les campagnes, cette action pourrait se déployer sous la forme d'une caravane numérique (« Tiers Truck ») qui irait, en itinérance, à la rencontre des personnes âgées et de leurs aidants. Organisés en groupe sous forme de café social/bistrot de campagne. Cette caravane ou fourgonnette contiendrait un matériel modulable, qui pourra être installé partout. Ces ateliers ont plusieurs objectifs :

- permettre aux personnes âgées de s'investir dans l'utilisation du numérique en mettant en avant les bénéfices du numérique comme levier d'autonomie, de lien social et d'ouverture au monde. Le but n'est pas de faire à la place des seniors, mais de leur apprendre à utiliser l'ordinateur en toute ou partielle autonomie
- accompagner les aidants et personnes ressources (notamment les aides à domicile) afin de sécuriser leur rôle de tiers de confiance numérique dans les démarches administratives en ligne qu'elles sont amenées à effectuer auprès des personnes âgées : formations sur la protection des données, la confidentialité, les risques d'erreur ;
- identifier les publics de personnes âgées qui seraient intéressés

pour un accompagnement personnalisé et une assistance à distance (public recherchant un perfectionnement ou, au contraire, public réfractaire en situation de handicap, maladie, illé-trisme...).

Cette action doit s'articuler avec le dispositif national France Connect Aidant qui a pour objet de proposer des connexions sécurisées pour les professionnels aidants habilités préalablement qui sont amenés à faire des démarches administratives en ligne à la place d'une personne de parvenant pas à les faire seule.

L'itinérance BUSICLIC du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (tournée d'un camping car aménagé sur 15 dates en 2018), constitue un retour d'expérience à prendre en considération.

Elle doit également s'articuler autour du projet de bus numérique du conseil départemental de l'Allier. Trois bus (Numéribus) seront déployés dans trois bassins ciblés. Mais également, elle doit s'inspirer d'exemples plus modeste, mais tout aussi efficace. En effet, la commune de Lezoux a mis en place une fourgonnette contenant du matériel modulable et qui circule dans Lezoux et les villes et villages alentours.

Il serait intéressant de s'inspirer de ces expériences, afin de lancer une action au niveau du Pôle métropolitain



◆ Fiche Action 4

Accompagner vers l'autonomie tout au long de la vie

Essaimer des ateliers et forums numériques à destination des publics jeunes et des parents

Motivation de l'action

Généralement, le jeune public sait utiliser les outils du « TECH » de façon ludique, mais ne sait pas se les approprier au-delà d'un usage souvent limité.

Le problème ne réside pas uniquement des enfants, mais également des parents, qui ignorent pour certains cet univers. Les ateliers à destination des enfants et des parents sont important, non pas pour que les parents poussent leurs enfants vers ce secteur et ces métiers, mais pour qu'ils ne les empêchent pas d'aller dans cette voie.

Le véritable but de ces Ateliers et événementiels est que les enfants et les adolescents ne soient pas qu'utilisateur, mais aussi acteur, voire les futurs talents du digital de notre territoire

Contrairement aux actions n°2 et 3, cette action vise la littératie numérique. Pour l'OCDE, la littératie numérique est « l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités. ».

Description de l'action

Cette action comprend deux volets :

1- Mettre en place des événements autour du numérique à l'attention du jeune public, mais également des parents, afin de sensibiliser les enfants à la programmation informatique et aux usages et bonnes pratiques du numérique de façon ludique et aux parents, afin qu'ils comprennent l'univers du numérique et qu'ils ne freinent pas leurs enfants à se tourner vers ces métiers. Ces Ateliers seraient destinés aux enfants en bas à âge jusqu'aux adolescents et disponibles pour des niveaux qui vont de débutant à très avancé.

Le réseau Les Petits Débrouillards étant déjà implanté à Clermont-Ferrand, il pourrait s'agir d'établir une antenne dans les villes moyennes du territoire, comme à Vichy, Brioude ou Thiers.

Ces Ateliers pourraient être dispensés dans les FabLabs.

Cette action auprès du jeune public pourrait également s'intégrer dans les temps d'activités périscolaires.

2- Organiser des événements pour les adolescents pour comprendre le numérique et ses innovations en lien avec les entreprises locales.

Cette action, qui est à conduire en partenariat avec les collèges et les lycées, vise à rassembler autour d'un événement de type « SUPER DEMAIN » des start-ups et entreprises locales, des pédagogues, des designers, des scientifiques, des développeurs, des gamers, des makers tous acteurs des cultures numériques afin de partager leurs savoir-faire, leurs initiatives et leurs projets.

Porteurs de l'action

EPCI
Associations de médiation numérique
Rectorat
Comités de Liaison Etudiants
Entreprises (CLEE)

Partenaires

Réseau Canopé
Fréquence école
Conseils départementaux
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Chefs d'entreprises

Public(s) Cible

Enfants
Adolescents
Parents
Enseignants

Exemples inspirants

Fréquence Ecole :
<http://www.frequence-ecoles.org/>
CODER DOJO
<https://coderdojo.com/fr-FR>
HOUR OF CODE
<https://hourofcode.com/fr>
SUPER DEMAIN
<https://www.superdemain.fr/>
TEENTECH
<http://www.teentech.com/>

Calendrier et étapes de l'action

1er semestre 2019

Recensement des forums et événements dans le secteur du numérique à destination du jeune public

2eme semestre 2019

Essaimer des forums numériques à destination des enfants et des parents sur le territoire

Moyens d'évaluation

Fréquentation des Ateliers
Nombre d'événements
Nombre de participants aux ateliers et événements

Moyens Humains et Financiers

Association
Subventions
Achat / don de matériels informatiques et numériques

◆ Fiche Action 5

Attirer les talents du numérique

Réaliser une enquête auprès des entreprises pour une meilleure connaissance des métiers et des compétences dans les entreprises Vers une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT)

Motivation de l'action

Un très grand flou entoure le secteur numérique. Il n'existe pas de définition formelle et nous ne savons pas exactement quels types de métiers sont concernés par ce secteur.

Cette enquête permettrait de mieux visualiser les métiers du numérique sur notre territoire, ainsi que les compétences recherchées. En aval, cela faciliterait la communication entre les organismes de formation et les entreprises, ainsi que l'orientation des étudiants vers ces métiers.

Description de l'action

Cette action compte plusieurs phases :

◆ La première consiste à recenser les métiers pourvus et à pourvoir, ainsi que les compétences nécessaires et recherchées par les entreprises du territoire.

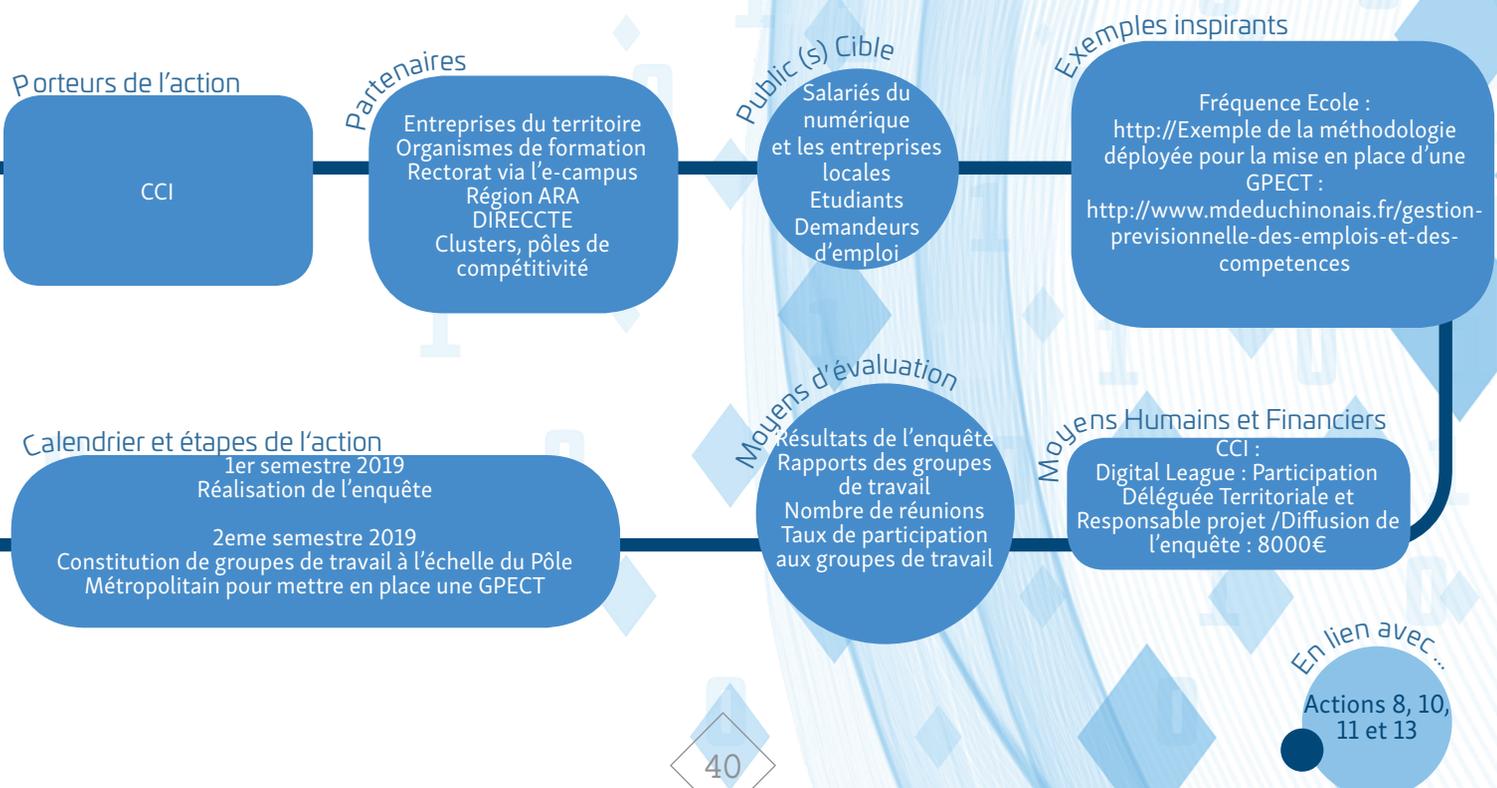
Cette enquête s'adresse à l'ensemble des entreprises du territoire du Pôle Métropolitain pour identifier les métiers et compétences numériques présents dans leurs structures. Ce recensement permettra aux candidats potentiels de se projeter et de visualiser un plan de carrière possible sur le territoire. Il s'agit également d'anticiper les besoins en recrutement et en formation des entreprises. Pour les entreprises du secteur du numérique, des questions supplémentaires seront ajoutées pour recenser leurs besoins spécifiques.

◆ La seconde étape permettra de poser les bases du déploiement d'une GPECT

L'enquête initialement réalisée constitue la première base d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale. La GPEC est un des outils RH qui permet à une entreprise d'adapter son organisation face à des changements stratégiques du dirigeant, des modifications de son environnement...

Cette démarche peut être développée à l'échelle d'un territoire pour anticiper ses mutations économiques. Il s'agit d'instaurer le dialogue entre entreprises et acteurs locaux.

A partir des résultats de l'enquête, un groupe de travail sera mis en place pour structurer cette démarche de GPECT. Ses contours et modalités de déploiement seront à définir à l'issue du groupe de travail. Ce dernier devra également retravailler avec les entreprises la définition de leurs besoins. La GPECT permettra également de lancer une réflexion sur la mutualisation de compétences numériques au sein de l'ensemble des entreprises du territoire.



◆ Fiche Action 6

Attirer les talents du numérique

Aller à la rencontre des étudiants pour leur présenter les entreprises et les opportunités de carrière

Motivation de l'action

Les entreprises et les formations au numérique de notre territoire ne sont pas assez visibles. Les opportunités de carrières sont bien présentes mais pas assez connues, que ce soit sur notre territoire ou à l'extérieur. Cette action vise à promouvoir le territoire et ses entreprises.

Description de l'action

Il s'agit d'organiser le déplacement en bus, d'une délégation de chefs d'entreprise souhaitant aller à la rencontre des étudiants et leur présenter leurs activités et le territoire.

La délégation serait composée de représentants d'entreprises. Un appel serait lancé, afin de déterminer les entreprises potentiellement intéressées.

Le parcours de cette délégation se ferait en trois phases :

1ère phase : un parcours sur le territoire du Pôle métropolitain

2ème phase : un itinéraire à travers l'ensemble de la région ARA

3ème phase : un circuit national

La mise en place de la deuxième et de la troisième phase seront dépendantes du succès ou non de la première.

Des temps de présentation au sein des formations seront organisés (la liste des écoles et universités à cibler est à construire en partenariat avec les entreprises). Des stands communs peuvent être déployés lors d'événements spécifiques dans les écoles (par exemples lors du forum Entreprises Elèves qui a lieu chaque année en octobre à l'ENSIMAG à Grenoble...)

Porteurs de l'action

Association French Tech

Partenaires

EPCI
Entreprises du numérique du territoire
Digital League
Associations d'étudiants

Public(s) Cible

Etudiant(e)s

Exemples inspirants

Le bus numérique Centre Val de Loire :
<https://www.youtube.com/watch?v=fQwXJTM7kq0&t=124s>
Le bus numérique Aquitaine :
<https://www.gironde.fr/actualites/bus-numerique-seniors-recherchent-connexion>

Calendrier et étapes de l'action

2eme semestre 2019
Lancement de l'opération

Moyens d'évaluation

Nombre de délégations organisées
Nombre d'établissements visités
Nombre d'étudiants rencontrés

Moyens Humains et Financiers
Budget de 40 000 € : frais de déplacement de la délégation, stand commun...

En lien avec...

Actions
4, 7, 8, 11

◆ Fiche Action 7

Attirer les talents du numérique

Mettre en place une campagne de communication autour des talents du et pépites numériques du Pôle métropolitain

Motivation de l'action

Les entreprises du numérique ne sont pas assez visibles. Les talents du numérique n'ont peut-être pas conscience des possibilités offertes par le territoire et par les entreprises présentes sur le pôle métropolitain.

Cette campagne de promotion pourrait également permettre aux étudiants et lycéens de connaître ces entreprises et ces métiers et ainsi s'orienter vers ce secteur.

Description de l'action

Il s'agit de mutualiser les moyens (humains et financiers) des entreprises du numérique pour travailler sur une campagne de promotion pour valoriser leurs entreprises, métiers, talents, environnement de travail du territoire.... Cela peut prendre la forme de vidéos de présentations des story telling des success stories du territoire.

Ces vidéos seraient diffusées sur différents sites internet (EPCI, Auvergne Rhône Alpes Entreprises, Conseil régional, Chambres consulaires, Clusters et pôles de compétitivité, PETR, universités, chaîne Youtube...). Le but recherché est d'attirer des étudiants et de nouveaux talents. La vidéo mettrait en avant les métiers, l'ambiance de travail, les qualités de vie du territoire, mais aussi les opportunités professionnelles.

La CCI du Puy-de-Dôme a lancé une action de promotion des métiers de leurs ressortissants en partenariat avec les étudiants du master Management Stratégique de l'Université Clermont Auvergne. Deux cibles sont retenues :

- ◆ les entreprises industrielles traditionnelles ;
- ◆ les autres entreprises. Un partenariat avec la Digital League pourrait être envisagé pour mettre en avant les entreprises locales du numérique.

Porteurs de l'action

CCI Puy-de-Dôme
Digital League

Partenaires

Entreprises du territoire
Entreprises locales des industries culturelles et créatives
EPCI
Entreprises du numérique du territoire
Auvergne Rhône Alpes Entreprises

Public (s) Cible

Entrepreneur(e)s et talents du territoire, de la région, ainsi qu'au niveau national
Etudiants des formations du numérique
Entreprises du territoire

Exemples inspirants

FVidéos de Riot House Production pour la startup Domraider : <https://www.riohouseprod.com/commercial/we-are-domraider/>
Vidéo Allegorithmic : <https://www.youtube.com/watch?v=fQwXJTM7kq0&t=124s>

Calendrier et étapes de l'action

1er semestre 2020

Moyens d'évaluation

Nombre de vues vidéos
Commentaires associées aux vidéos

Moyens Humains et Financiers

A définir (CCI63)

En lien avec...

Actions 4, 6 et 10

◆ Fiche Action 8

Former les talents du numérique

Cartographier les formations du digital disponibles sur le territoire avec une approche par métiers et compétences, dans une logique de parcours

Motivation de l'action

Les publics jeunes ainsi que les demandeurs d'emploi ne connaissent pas les opportunités qu'offrent les formations du numérique. Une cartographie des formations au numérique pourrait venir en appui de tous les acteurs de la formation, et notamment des centres d'information et d'orientation ainsi que de Pôle emploi.

Un tel outil pourra également intéresser directement les entreprises, leur donnant une visibilité par rapport à leurs propres besoins en formation

Description de l'action

L'Auvergne en compte 5 dont le E-campus (les autres concernent l'aéronautique, le thermalisme, le design et l'agroalimentaire). Le rectorat anime ce dispositif afin de faire rayonner les formations numériques sur le territoire grâce à la mise en réseau des partenaires de la formation. Le recensement de l'ensemble des formations numériques est réalisé en partie. Il est nécessaire de le compléter.

Il s'agit aujourd'hui de consolider un listing exhaustif des formations initiales et continues présentes sur le Pôle Métropolitain à partir des différentes sources citées précédemment. Ce listing devra ensuite être formalisé dans un outil en ligne et interactif répondant à deux objectifs :

- ◆ Visualiser toutes les formations numériques disponibles sur le territoire du Pôle Métropolitain (avec différentes entrées : formations continues, initiales ; niveau de diplôme ; domaines...).

- ◆ Identifier tous les métiers et compétences auxquels ces formations amènent.

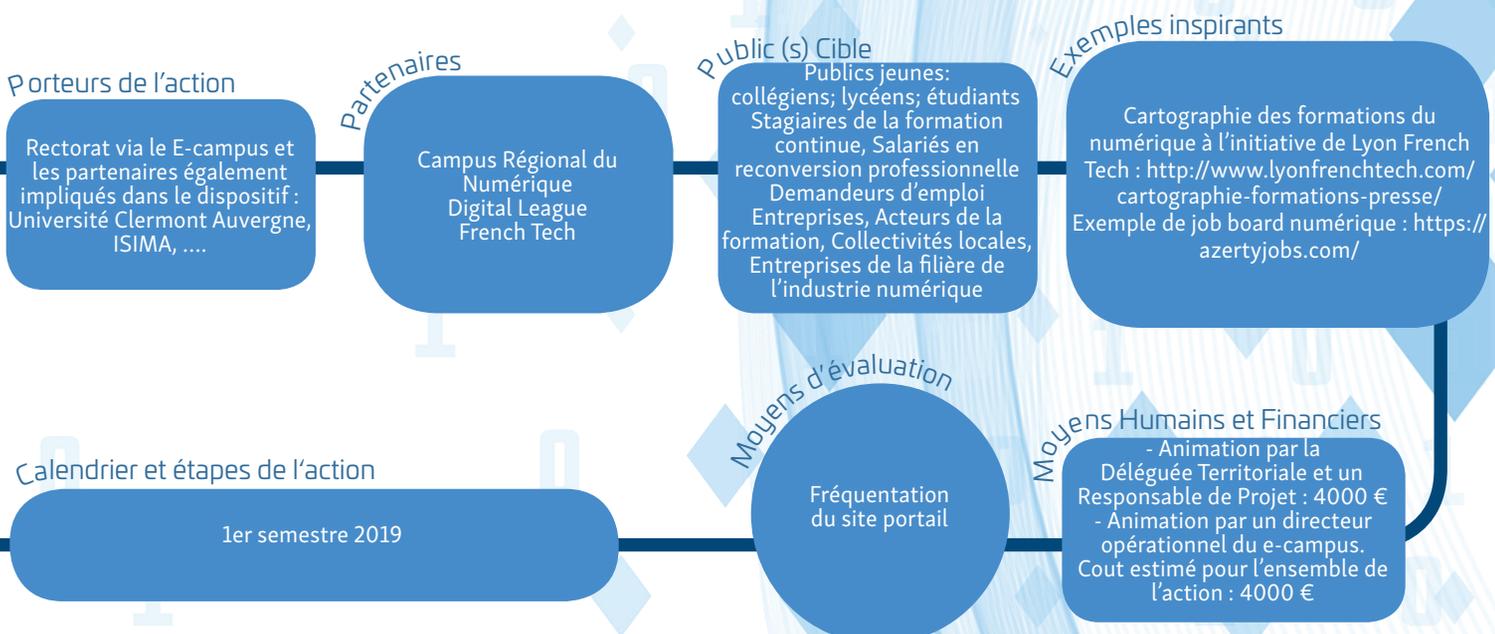
Cet outil peut faciliter l'orientation des jeunes, des demandeurs d'emplois, des salariés mais aussi les chefs d'entreprises pour trouver le parcours de formation le plus adapté en fonction de leurs besoins et motivations.

La carte devra être mise à jour au fil de l'eau, en fonction des nouvelles formations disponibles et de celles disparaissant.

Elle devra également faire l'objet d'une communication large : écoles (du collège jusqu'à l'université, etc.), les organismes de formation continue, les entreprises, Les têtes de réseaux... L'offre de formation identifiée dans la cartographie sera mise en ligne sur un portail

internet dédié, hébergé et administré par le Rectorat de Clermont-Fd et les partenaires impliqués dans le eCampus (en lien avec d'autres plateformes : onisep, parcoursup...)

La carte pourra ensuite être complétée par un job board territorial mettant en ligne l'ensemble des offres d'emplois du numérique disponibles et les cv des candidats). Cet outil visera également à renforcer la visibilité des formations existantes, des emplois disponibles et de faire le lien avec les talents du territoire. L'outil « JobBoard » de Digital League pourra être utilisé dans le cadre de cette action et sera enrichi à cette fin.



◆ Fiche Action 9

Former les talents du numérique

Sensibiliser le public féminin aux opportunités de carrières numériques

Motivation de l'action

La part des femmes présentes dans le secteur du numérique est de 33% sur le territoire national. Selon la Fondation LDigital, il existe plusieurs raisons à la faible présence des femmes dans ce secteur :

- ◆ Une image de la société fortement sexuée
- ◆ Une vision des études scientifiques limitées aux mathématiques
- ◆ Une vision générée de certaines filières de formation
- ◆ Une méconnaissance des finalités des métiers du numérique
- ◆ Une méconnaissance des métiers du numérique
- ◆ Une méconnaissance des entreprises de la branche

Dans un secteur où les entreprises ont des difficultés à trouver des talents, il s'agit d'une solution importante, afin de combler ces manques.

Estimation de LDigital : objectif de 60 nouveaux postes à pouvoir par an dans le digital pour les femmes du Puy-de-Dôme

L'idée est d'inciter les femmes à se tourner vers les métiers du numérique. Le sourcing de candidat se ferait auprès des demandeurs d'emploi et des femmes en reconversion professionnelle, ainsi qu'auprès des publics plus jeunes tels que les étudiantes, les lycéennes et les collégiennes.

La Fondation LDigital sous l'égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon (FPUL) a pour mission de favoriser la diversité et l'équilibre hommes-femmes en particulier sur les filières du numérique et les métiers émergent, en lien avec la recherche et l'innovation. LDigital a été missionnée, par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, pour développer ses actions sur le territoire du Puy-de-Dôme.

Cette action permettrait de répondre aux besoins des entreprises locales et des métiers en tensions.

Description de l'action

L'action pourrait être déployée sous plusieurs formes :

- ◆ Création de matinales et/ou Afterworks de sensibilisation dans les territoires sur différents thèmes : la cybersécurité, l'Intelligence Artificielle, la blockchain, etc. Ceux-ci pourront se produire dans différents lieux à travers le territoire : FabLabs, espaces de coworking, entreprises du numérique
- ◆ Intervention de représentantes féminines d'organismes de formation et/ou d'entreprises du numérique du territoire dans les écoles et lycées du territoire. Ces représentantes participeraient également à des forums, des manifestations et des événements clés autour du numérique
- Création d'un hackathon et d'un prix « Femmes du Digital » du territoire : il serait remis durant un événement organisé sur le territoire autour du numérique tel que Clermont Innovation week. Il récompenserait une femme travaillant dans ce secteur
- ◆ Création d'un livret présentant le parcours de femmes inspirants ayant réussi dans le secteur du numérique sur le Pôle métropolitain
- ◆ Appel à projets de formation pour femmes en reconversion
- ◆ Organisation de job datings entre femmes en formation et entreprises locales avec mise en place d'un dispositif de marrainage

Porteurs de l'action

EPCI
Associations de médiation numérique
Rectorat
Comités de Liaison Etudiants
Entreprises (CLEE)

Partenaires

Réseau Canopé
Fréquence école
Conseils départementaux
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Chefs d'entreprises

Public(s) Cible

Enfants
Adolescents
Parents
Enseignants

Exemples inspirants

Fréquence Ecole :
<http://www.frequence-ecoles.org/>
CODER DOJO
<https://coderdojo.com/fr-FR>
HOUR OF CODE
<https://hourofcode.com/fr>
SUPER DEMAIN
<https://www.superdemain.fr/>
TEENTECH
<http://www.teentech.com/>

Calendrier et étapes de l'action

1er semestre 2019

Recensement des forums et événements dans le secteur du numérique à destination du jeune public

2eme semestre 2019

Essaimer des forums numériques à destination des enfants et des parents sur le territoire

Moyens d'évaluation

Fréquentation des Ateliers
Nombre d'événements
Nombre de participants aux ateliers et événements

Moyens Humains et Financiers

Association
Subventions
Achat / don de matériels informatiques et numériques

◆ Fiche Action 10

Former les talents du numérique

Animer un groupe de travail, entre le monde professionnel et le monde académique, pour connaître les besoins en formation de la part des entreprises (ESN et autres secteurs).

Motivation de l'action

De façon plus rapide que dans d'autres domaines, le numérique est un secteur dont les compétences évoluent très vite au gré des projets à développer et des besoins du marché. Cela a pour conséquence une recherche permanente, plus ou moins ponctuelle, de compétences spécifiques. Les formations doivent ainsi être très réactives et proposer des modules mis à jour régulièrement. L'objectif de ce groupe de travail est de faciliter les liens et les interactions entre les entreprises de la filière de l'industrie numérique et le monde de la formation pour co-construire des solutions adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Description de l'action

Il est nécessaire d'instaurer et de formaliser un dialogue permanent entre les chefs d'entreprises et les organismes de formations (initiales et continues) afin d'adapter le contenu des modules aux besoins des entreprises.

Digital League réalisera une étude des besoins en compétences numériques du territoire en amont de la mise en place des groupes de travail thématiques.

Il s'agira de mettre en place des groupes de travail thématiques animés par Digital League et le Rectorat dans le cadre du E Campus, sous forme de tables rondes d'échanges entre chefs d'entreprises, responsables RH et responsables pédagogiques du territoire.

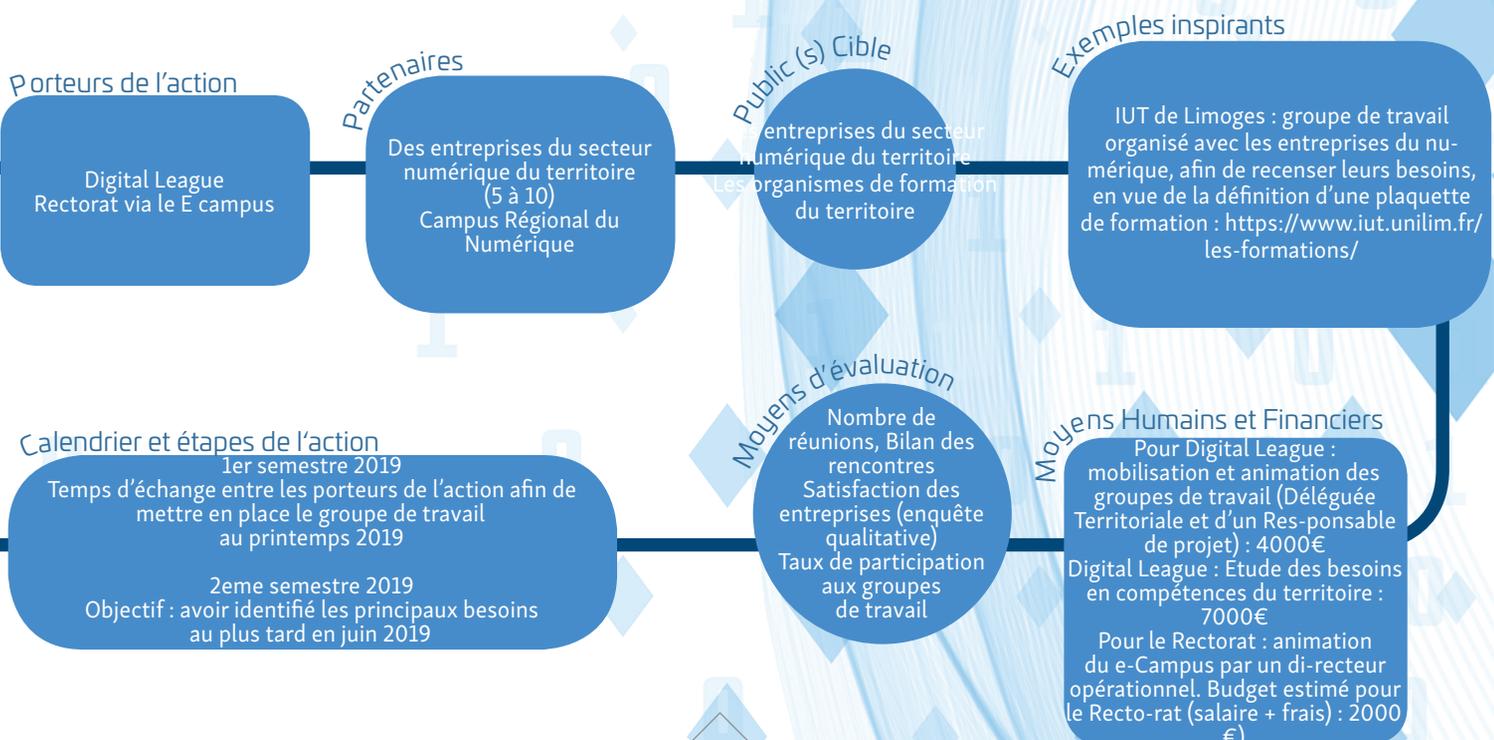
Mise en place dans un 1er temps dans le cadre d'un groupe pilote avec quelques entreprises. Les thèmes qui devront impérativement être abordés sont les suivants :

- ◆ Le recensement des besoins, exprimés ou latents, des entreprises, i.e. leurs attentes auprès des organismes de formation, leurs besoins en terme de compétences de la part des diplômés, leurs besoins en termes de compétences techniques et transversales (en lien avec les actions 1 et 4).

- ◆ Après ce recensement, les organismes de formation prendront la parole pour évoquer les actions qui peuvent être menées selon chaque besoin. Les organismes de formation justifieront également les raisons pour lesquels il serait difficile de combler certains besoins.

Les rencontres potentielles des entreprises avec les jeunes en formation initiale (collèges, lycées, etc.)

- ◆ Les partenariats potentiels (en plus de ceux déjà existant) entre les entreprises et les organismes de formations, sous la forme de recrutement de stagiaires et d'étudiants en alternance.



◆ Fiche Action 11

Rendre les structures d'aide à la transformation numérique plus visibles

Déployer des événements de promotion pour la transformation numérique des entreprises sur le territoire

Motivation de l'action

La première motivation est d'installer des événements autour du numérique hors de Clermont Auvergne Métropole. En effet, la métropole clermontoise centralise la quasi-totalité des événements du numérique.

La seconde est d'aller vers les TPE/PME du Pôle métropolitain afin de communiquer sur les solutions disponibles dans la transformation numérique de leur activité. Il ne s'agit donc pas de les faire se déplacer pour assister et participer à cet événement, mais bien de le déplacer jusqu'à eux.

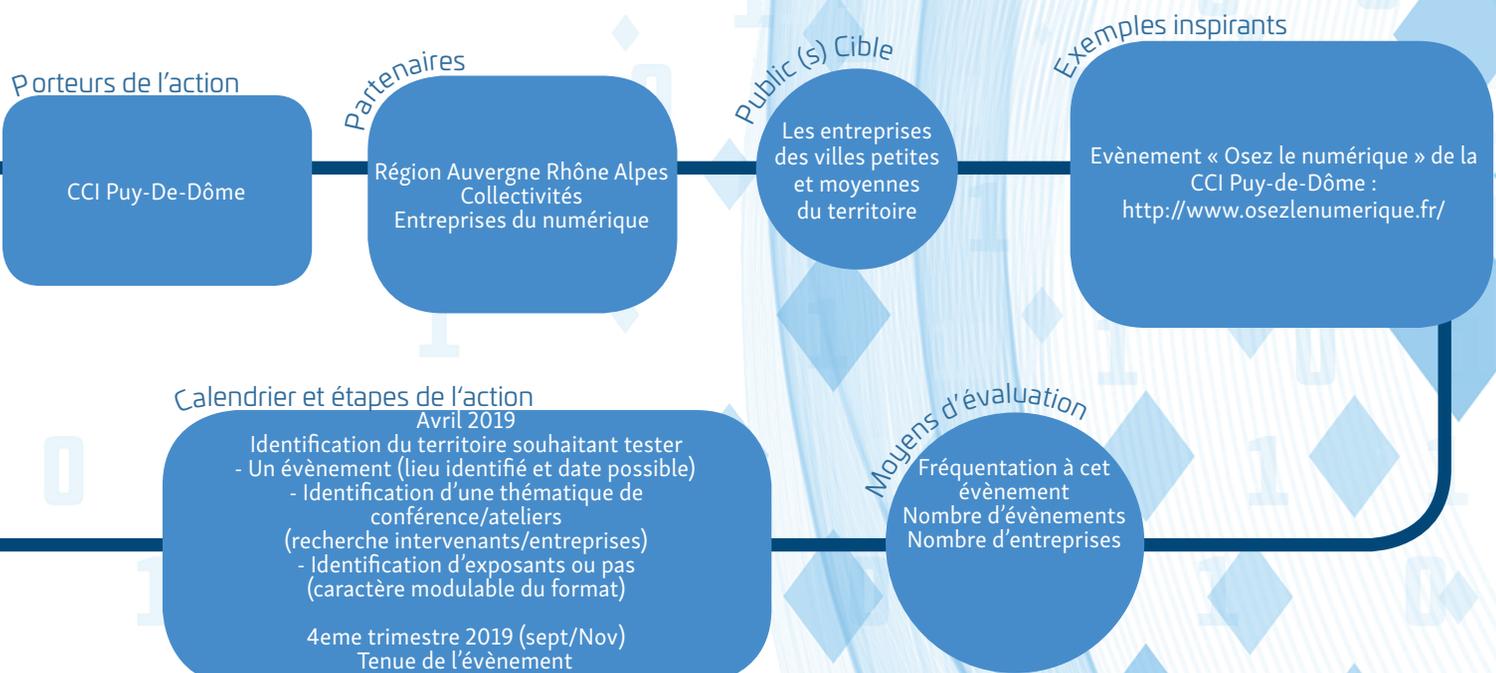
Description de l'action

Cette action consiste à déployer des événements de promotion pour favoriser la transformation numérique des entreprises sur le territoire, du type « Digital Tour ». Un format d'évènement doit être proposé permettant une appropriation facile de l'action et une duplication sur les territoires.

Un appel sera lancé auprès des territoires du Pôle métropolitain, afin de savoir si un ou plusieurs d'entre eux seraient intéressés pour organiser ce type d'évènement.

Dans un premier temps, un EPCI sera sélectionné pour recevoir cet évènement. Selon la réussite de cet évènement, l'évènement pourra être déployé sur d'autres territoires.

Les candidats à l'organisation sur le territoire sont soit une CCI soit une ou plusieurs collectivités. Ces candidats s'appuient sur les CCI et les partenaires potentiels pour assurer le relais auprès des entreprises.



◆ Fiche Action 12

Mettre en synergie l'écosystème sur le pôle métropolitain

Déployer MassifIX, infrastructure numérique neutre pour les professionnels

Motivation de l'action

Le déploiement de cette infrastructure permet une amélioration et une sécurisation du débit internet, une baisse des coûts pour les utilisateurs professionnels, un développement du très haut débit local et de ses usages et un développement local et de la filière numérique.

Les bénéfices pour le territoire sont le maintien des activités et l'attractivité économique. MassifIX rend possible aux offreurs de services locaux le développement d'offres pour les entreprises aujourd'hui difficilement accessibles financièrement : sauvegarde à distance, plan de reprise informatique, hébergement d'infrastructures sécurisées...

Cet aménagement numérique correspond à un circuit court du numérique, levier stratégique pour la souveraineté numérique du territoire.

Description de l'action

Un GIX est une infrastructure physique qui permet d'échanger du trafic internet local au lieu d'avoir recours à des infrastructures lointaines et plus coûteuses.

MassifIX est un outil de développement économique, numérique et local, fruit d'une réflexion initiée en 2011 par les pouvoirs publics du Massif central à travers une étude technique et économique.

MassifIX est un noeud d'interconnexion internet (GIX /IXP). Il s'agit d'une infrastructure physique qui permet d'échanger du trafic internet local au lieu d'avoir recours à des infrastructures lointaines et plus coûteuses (Paris, Londres, Genève). MassifIX permet également d'imaginer des services numériques innovants en réponse aux besoins des acteurs locaux publics et privés avec plus d'autonomie.

Porteurs de l'action

Pôle métropolitain / MassifIX

Partenaires

Collectivités territoriales
Gestionnaires d'infrastructures linéaires sur A71 et A75
Réseaux d'initiatives publiques (RIP) numériques

Public(s) Cible

Entreprises présentes sur les villes moyennes du pôle métropolitain

Exemples inspirants

Les GIX/IXP sont présents dans les très grandes aires urbaines, le contexte de MassifIX est différent et repose sur un modèle hybride dans sa gouvernance et dans son offre de services inspiré des conclusions de l'étude des pouvoirs publics.

Calendrier et étapes de l'action

2eme semestre 2020
Lancement au 2ème semestre 2020 avec les villes concernées et prêtes à accueillir leur « point de présence » (POP)

Fin 2021
Mise en service

Moyens d'évaluation

Fréquentation des Ateliers
Nombre d'événements
Nombre de participants aux ateliers et événements

Moyens Humains et Financiers

A définir entre partenaires :
ex : évolution du taux de connexion des entreprises en fibre pour les villes concernées (zones d'activités, ...)
Taux d'hébergement local (des données) des entreprises

Fiche Action 13

Mettre en synergie l'écosystème sur le pôle métropolitain

Déployer une offre d'accompagnement de startups hors les murs

Motivation de l'action

Tester le potentiel de déploiement de l'offre d'accompagnement « hors les murs » du Bivouac.

Le Bivouac est né en 2016, après une volonté communes des acteurs et du territoire de faire émerger des idées nouvelles et une structure unique sur le territoire

Description de l'action

- Finaliser les outils de promotion de l'offre
- Développer la plateforme numérique du Bivouac qui matérialisera l'accès à cette offre
- Promouvoir l'offre sur le territoire du Bivouac
- Faire rentrer les premières startups dans l'offre
- Organiser des groupes de travail avec les startups inscrites pour recueillir des retours utilisateurs
- Faire un bilan d'expérience après 6 mois
- Lorsque l'offre fonctionne, déployer sur un périmètre géographique élargi

Porteurs de l'action

Le Bivouac

Partenaires

Incubateurs
Tiers lieux – espaces de co-working
EPCI

Public(s) Cible

Startups et entreprises du numérique

Exemples inspirants

Numa (Paris)
Orange Lab (Paris)

Calendrier et étapes de l'action

Fin décembre 2018

Conception de la présentation commerciale et test sur un public qui correspond à la cible dans un périmètre géographique proche du Bivouac
Construction de l'appel d'offre pour la plateforme Web

1er semestre 2019

Pour 10 startups

Conception et test des processus d'accueil et de suivi des entreprises accueillies
Test auprès de 10 startups au maximum (du Bivouac et de l'extérieur)

Choix du prestataire pour la plateforme et développement

Fin 2e Semestre 2019

Plateforme v.0 en production

Retour d'expérience

Evolutions de l'offre si nécessaire

Fin 2019

Promotion de l'offre sur une zone géographique élargie

Moyens d'évaluation

Nombre de startups
Résultats des focus groupes avec les 1eres startups
questionnaires d'évaluation

Moyens Humains et Financiers

Temps / homme : 120 jours / homme (suivi du développement de la plateforme, animation groupes utilisateurs) sur 1 semestre > 60 000 €
Estimation du coût :
Plateforme Web : 150 000 € HT
Business developer : ½ ETP sur une année > 40 000 €
Coût total estimé : 150 000 € HT + coûts salariaux : 100 000 €

Fiche Action 14

Mettre en synergie l'écosystème numérique sur le pôle Métropolitain

Animer un groupe de travail entre le Pôle métropolitain et les référents informatiques des collectivités du territoire, pour coordonner et articuler les données en Open Data à l'échelle du Pôle métropolitain

Motivation de l'action

Code général des collectivités territoriales - Article L1112-23 :

Les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auxquels elles appartiennent ont l'obligation de rendre accessibles en ligne les informations publiques mentionnées aux articles L. 321-1 et L. 321-2 du code des relations entre le public et l'administration, lorsque ces informations se rapportent à leur territoire et sont disponibles sous forme électronique.

Les collectivités commencent à travailler sur cette obligation de mise à disposition de données.

Les EPCI entre eux ne connaissent pas les productions de chacun et passent peut-être, certaines fois, à côté de partenariat ou d'information permettant d'alléger leur travail ou en tout cas de le rendre plus efficient. Il s'agit là d'un vaste territoire, composé de 11 EPCI et ceux-ci ne travaillent pas toujours aux mêmes moments ou sur les mêmes sujets et sont pour certains très éloignés géographiquement et se rencontrent donc très peu souvent.

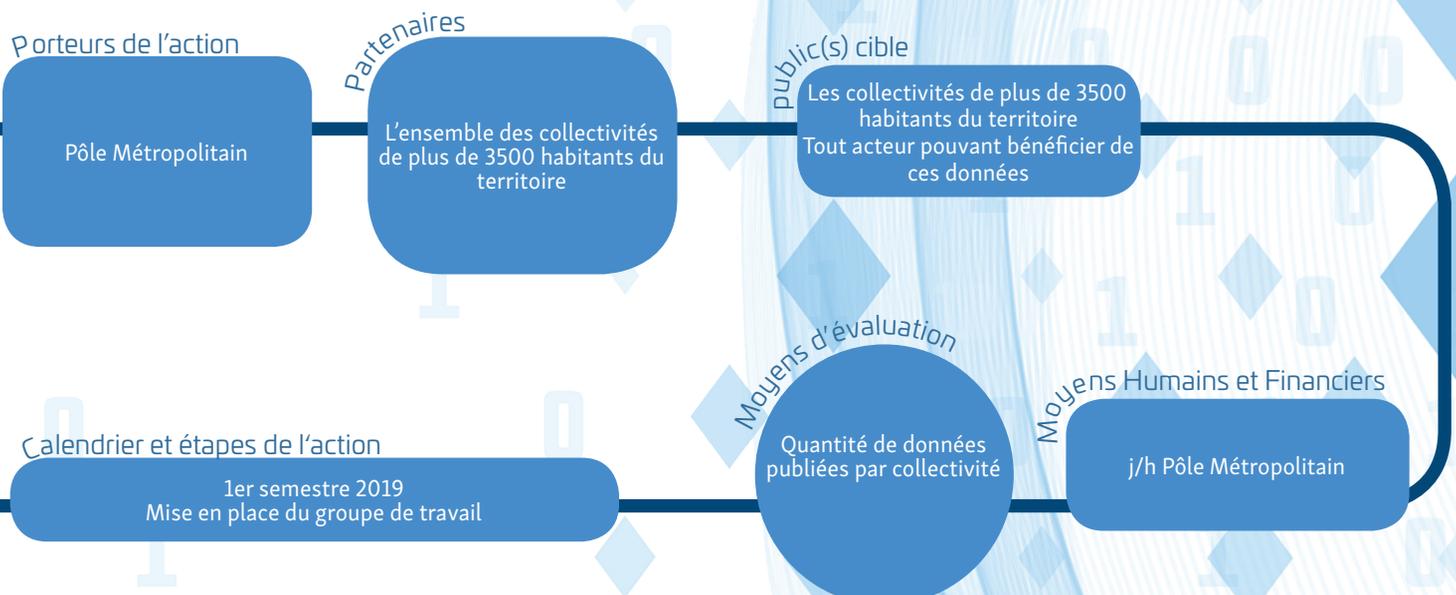
Description de l'action

Le mouvement « Open Data » (ou « données ouvertes ») est une démarche de publication de données numériques en ligne selon une série de dix critères garantissant leur libre accès et réutilisation par tous.

Une donnée brute est dite ouverte si elle est publiée de manière complète, primaire, opportune, accessible, exploitable, non discriminatoire, non propriétaire, libre de droits, permanente et gratuite (définition LiberTIC).

L'action consiste à créer un groupe de travail entre les informaticiens ou les référents informatiques des collectivités du territoire. Cette mise en réseau des informaticiens permettra de pouvoir mettre à disposition les données sur le même format. En effet, pour favoriser la réutilisation des données par des acteurs publics ou privés, il faut que ces données soient toutes sur un même format plat.

Le Pôle métropolitain pourra porter cette action dans la mise en réseau des collectivités (information et coordination).



Annexes

Glossaire

Glossaire

PIA (Programme d'Investissement d'Avenir)

Le Programme d'Investissement d'Avenir est piloté par le commissariat général à l'investissement et mis en place par l'Etat, pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet.

Territoire d'Innovation - Grande Ambition (TIGA)

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, l'Etat a confié à la Caisse des Dépôts la gestion de l'action « territoires d'Innovation - Grande Ambition ». Dans ce cadre, le Commissariat général à l'Investissement et la Caisse des Dépôts ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'identifier et sélectionner des projets originaux associant un haut niveau d'innovation et un écosystème territorial

Happi Montana

Happi Montana est une des candidatures du TIGA (cf définition précédente) portée par MACÉO (cf définition suivante). Cette candidature multi-acteurs publics-privés à l'échelle du Massif Central a pour vocation de doter cet espace d'un accélérateur d'innovation et de développement d'envergure nationale

Macéo

Macéo est l'association des acteurs publics et privés du Massif central unissant leurs forces pour porter des projets au service de ses territoires de montagne : innovation, développement, attractivité, rayonnement

Urbact 3

Urbact est un programme de coopération territorial. Il permet aux villes européennes d'échanger leurs connaissances et leurs expériences en matière de développement urbain

TechTown

Le réseau TechTown, dont Clermont-Ferrand fait partie, découle directement du programme Urbact 3. Il a rassemblé, entre 2016 et 2018, des villes moyennes européennes autour de l'économie digitale et a pour but un partage de connaissances et la création d'un programme d'actions locales

French Tech

La French Tech est un label français attribué à des espaces Métropolitains reconnus pour leur écosystème de startups, ainsi qu'une marque commune utilisable par les entreprises innovantes françaises. Il existe 9 réseaux thématiques French Tech au niveau national. Clermont-Ferrand a été labélisée et fait partie du réseau thématique French Tech #CleanTech #Mobility, qui est un réseau composé de 16 écosystèmes. Ses membres ont pour objectifs la croissance et le rayonnement des start-ups #CleanTech #Mobility en France et à l'international.

Cluster

Les clusters sont des réseaux d'entreprises, fortement ancrées localement, sur un même créneau de production et sur une même filière. Ils permettent de fédérer et de conquérir des marchés qui auraient été inaccessibles pour les entreprises seules.

Digital League

Digital League est le cluster de la filière numérique en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le rôle de ce cluster est de favoriser la croissance économique et l'emploi en région de cette filière. Ses missions sont de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les membres et de fédérer.

Ce cluster compte plus de 500 membres

Le Damier

Le Damier est le cluster de la filière image et son de la métro-pole clermontoise et alentours. L'objectif de ce cluster est de créer des espaces de collaboration, de conquérir de nouveaux marchés et de développer la visibilité de cette filière. Ce cluster compte une cinquantaine de membres

Glossaire

Incubateurs / accélérateurs

Un incubateur d'entreprises est une structure accueillant et accompagnant des entreprises en création, jusqu'à leur création et parfois pendant leurs premiers mois d'existence. Ce type de structure peut proposer une palette de services aux créateurs d'entreprises : hébergement, conseils juridiques et financiers, analyse du business model, recherche de financements, parcours de formation à destination des créateurs, accès privilégié aux laboratoires d'un établissement de recherche et d'enseignement supérieur, accès à un réseau de contacts...

Un accélérateur d'entreprise est un programme qui offre aux entreprises en démarrage l'accès à du mentorat, à des investisseurs et à d'autres formes de soutien pour les aider à devenir stables et autonomes. Les entreprises qui utilisent des accélérateurs sont généralement des entreprises en démarrage ayant franchi les premières étapes de fondation. Essentiellement, elles ont terminé leur «adolescence», ce qui signifie qu'elles sont autonomes, mais requièrent des conseils et du soutien de leurs pairs pour se renforcer.

Le mode d'admission des entreprises est propre à chaque incubateur et accélérateur

Ecosystème

Un écosystème est un réseau de coopération d'agents économiques d'un même marché.

FabLab

Fablab, de la contraction de Fabrication Laboratory, laboratoire de fabrication en français, est un lieu ouvert au public mettant à la disposition de ce dernier un arsenal de machines et d'outils utilisés pour la conception et la réalisation d'objets de toutes sortes. La population ciblée se démarque par la richesse de ses profils : on y trouve aussi bien des entrepreneurs qui souhaitent passer plus vite du concept au prototype que des designers/artistes, des étudiants désireux d'expérimenter et d'enrichir leurs connaissances pratiques en électronique ou en design que des citoyens retraités

Espace de co-working

Un espace de co-working est un lieu qui permet le « travail ensemble », dans une optique d'autonomie mais également de collaboration.

Ces espaces donnent accès à des équipements et des infrastructures de qualité et peuvent prendre différentes formes, allant du simple espace de café aménagé aux bureaux en location

Le Bivouac

Le Bivouac est une structure d'accompagnement de start-ups ayant des projets innovants et très accès vers le numérique. Sa mission est de développer le numérique sur le territoire auvergnat. Il permet d'ancrer et d'accélérer les projets dans ce domaine.

E63

Ecole supérieure du numérique, au sein de l'ensemble scolaire Sainte-Thècle. C'est une école privée hors contrat avec l'Etat. Elle a ouvert ses portes en septembre 2018. Cette formation au numérique est proposée à tous les étudiants de niveau bac ou au-delà, ainsi qu'aux professionnels en action qui souhaitent se reconverter.

Cette école permet de devenir formateur aux outils numériques, un professionnel du secteur digital ou encore d'inventer un métier en lien avec le numérique.

Mednum63

La Mednum est une société coopérative d'intérêt collectif des acteurs de la médiation numérique. Cette structure est née de la volonté des professionnels de la médiation numérique et de l'innovation sociale de mutualiser leurs efforts pour faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'inclusion et de capacitation pour tous

L'Agence du numérique

L'Agence du numérique fait partie intégrante du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Elle a pour mission d'impulser et de soutenir des actions préparant la société française aux révolutions numériques. Cette Agence intervient en soutien à des écosystèmes territoriaux associant acteurs publics et privés, avec un rôle d'animation et de soutien à des initiatives locales.

Glossaire

Mission Société Numérique

La mission Société Numérique est un des 3 axes de l'Agence du numérique. Elle met en oeuvre un programme d'action pour favoriser l'autonomie et la capacité de tous à saisir les opportunités du numérique et pour accompagner la transition des territoires. Elle permet d'outiller et d'accélérer des projets d'inclusion numérique.

APTIC

Le pass numérique APTIC est soutenu par la Mission Société Numérique. C'est un outil se présentant sous la forme d'un chéquier, comprenant 10 chèques de 10 euros. Cet outil permet de favoriser la montée en compétence numérique de la population.

E-campus (Campus des Métiers et des Qualifications)

Les campus des Métiers et des Qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux.

Le e-campus prend effet sur un axe Clermont-Ferrand / Puy-en-Velay / Aurillac / Montluçon.

L'enjeu du Campus est de contribuer à l'ambition régionale de créer les conditions favorables à l'émergence et au développement d'un pôle d'excellence numérique en Auvergne autour d'une spécificité liée à l'identité numérique, à la cybersécurité et à la traçabilité des données

Jobboard

Un jobboard est un site web qui met en ligne des offres d'emploi